

CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Mars 2017 - n° 129

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 2016 ESIEE - LE 8 AVRIL 2017



CHAMPIONNAT D'EUROPE



SAINT-OMER 2017

KAYAK-POLO, BASSIN DE L'AA

23 > 27
AOÛT



CANOEPOLOSAINTOMER2017.COM |   @CANOEPOLO2017



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016 SAMEDI 8 AVRIL 2017

ESIEE - 2 boulevard Blaise Pascal - 93162 NOISY-LE-GRAND

8H30 à 9h30 Accueil des participants

9h30 Ouverture de l'Assemblée Générale 2016

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2015
- Rapport moral du Président Fédéral
- Rapport du Président du Conseil Fédéral
- Rapport du Directeur Technique National
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport du Trésorier et du Commissaire aux Comptes

Olympiade 2017-2020 :

- Propos introductifs du Président Fédéral et du Directeur Technique National sur le Projet fédéral 2017-2020
- Présentation du budget prévisionnel 2017 et vote sur les budgets réalisés et prévisionnels, sur l'affectation du résultat en report à nouveau
- Remises des distinctions fédérales

12h30 Repas

14h00 Reprise de l'Assemblée Générale

- Propositions de modification des Statuts et vote
- Propositions d'évolution du règlement intérieur et des annexes et vote
- Politique tarifaire 2018 et vote
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants au Conseil Fédéral
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes au Bureau Exécutif sous réserve d'adoption des nouveaux statuts
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes au Conseil des Territoires et du Développement sous réserve d'adoption des nouveaux statuts
- Réponses aux questions écrites et motions

17h00 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016

4	Vincent HOHLER <i>Président de la FFCK</i> 2009 - 2016
8	Philippe GRAILLE <i>Directeur Technique National</i> 2005 - 2017
17	Gilbert TROUVE <i>Secrétaire Général</i> 2009 - 2016
20	Georges LE PALLEC <i>Trésorier</i> 2013 - 2016
22	Daniel KOEHLIN <i>Vice-Président</i> 2013 - 2016
28	Daniel BONIN <i>Course en Ligne</i> <i>Marathon</i> <i>Paracanoë</i>
29	Xavier JOURDAIN <i>Slalom</i>
31	Mathias GERARD <i>Descente</i>
33	Patrick FAUDOT <i>Dragon Boat</i>
34	Alexandre CONTE <i>Freestyle</i>
35	Jean COMBES <i>Ocean Racing / VAA</i>
37	Thierry MOURAUD <i>Waveski-Surfing</i>
38	Michel BAUDRY <i>Discipline et Distinction</i>
38	Didier CHAVRIER <i>Enseignement / Formation</i>
42	Emmanuel GIRARD <i>Juges et Arbitres</i>
42	René REQUENA <i>Lutte contre le dopage</i>
43	Daniel KOEHLIN <i>Médicale</i>
44	Georges DANTIN <i>Patrimoine Nautique</i>
44	Etienne GERAIN <i>Kayak-Polo</i>

Canoë-Kayak Information
Publication annuelle de la
Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne
94344 Joinville-le-Pont Cedex
01 45 11 08 50 - ffck@ffck.org

N° ISSN : 02925397

Directeur de la publication
Jean ZOUNGRANA - Président de la FFCK
Coordination, conception et mise en page
Virginie AUBAZAC

Photos : FFCK / J. COMBES - KMSP (J.CROSNIER, A.GADOFFRE) - M. HERMANN - D. KOEHLIN - N. LATIMIER - P. MERILLON - B. VEKASSY.

Ont participé à ce numéro : Vincent HOHLER, Philippe GRAILLE, Gilbert TROUVE, Georges LE PALLEC, Daniel KOEHLIN, Xavier JOURDAIN, Mathias GERARD, Patrick FAUDOT, Alexandre CONTE, Jean COMBES, Thierry MOURAUD, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD, Georges DANTIN.



Vincent HOHLER
Président de la Fédération
Française de Canoë-Kayak
de 2009 à 2016

Ce bilan portera sur les avancées notoires de la fédération dans différents domaines, mais aussi sur les évolutions de notre environnement qui impactent notre fonctionnement.

Jeux Olympiques et Paralympiques

Bilan sur l'organisation.

Remerciements à tous ceux qui ont permis d'obtenir ces résultats : les clubs et leurs entraîneurs, la DTN, les DEF, les entraîneurs et les directeurs de Pôles.

Pour les Jeux Paralympiques : grande victoire au regard des difficultés rencontrées par Cindy pour obtenir sa classification et donc sa sélection.

Secteur Enseignement - Formation

Axe 1 : Enseignement des sports de pagaie

- Pagaies Couleurs a été plus fortement intégré dans les diplômes professionnels du Ministère des sports, dans le CQP et dans les formations des enseignants d'EPS.
- Les brevets d'AMFPC et de MFPC ont été intégrés de manière efficace par les comités régionaux.
- Les brevets fédéraux d'Entraîneurs ont été rénovés et sont déployés en 2016.
- La convention-cadre avec le Ministère de l'Education Nationale a été re-signée sur 2015-2019.

Axe 2 : Compétences des acteurs au service du projet fédéral

- Création du Guide des formations à destination des dirigeants des clubs.
- Le volet formation du Plan Citoyen du sport a été pris en charge sur l'année 2016 avec la création de ressources pédagogiques pour les clubs et les formateurs.
- Une ingénierie a démarré sur des futures formations sport-santé en Canoë-Kayak.
- Un travail avec les enseignants d'EPS a permis de dresser un plan de développement du CK à l'école.

Axe 3 : Professionnalisation

- La création du CQP en 2013 qui a été une réussite notamment sur le CQP module court : 500 moniteurs en 3 ans ont obtenu le CQP.
- L'accompagnement du Diplôme d'Etat d'entraîneur (DE JEPS) par la FFCK, en partenariat avec des CREPS, qui permet depuis 4 ans de former des entraîneurs de clubs et de structures PES : 10 à 15 stagiaires / an, formés par les entraîneurs nationaux et cadres techniques de la FFCK.
- La finalisation de l'enquête emploi de la FFCK restant à rendre opérationnel par l'accompagnement des acteurs sur la professionnalisation.
- Les travaux sur la rénovation du BP JEPS Canoë-Kayak entamés en 2015 qui permettront de rendre ce diplôme plus pertinent au regard des besoins des clubs et des structures professionnelles.

Axe 4 : Structuration

- La mise en œuvre des stages d'habilitation AMFPC – MFPC : 170 responsables de formation formés en 4 années.
- La structuration de l'organisme de formation professionnelle de la FFCK
- Le système de mise en œuvre du CQP et de l'entraîneur fédéral 1 qui permet de mutualiser la gestion administrative des formations au niveau du siège fédéral, de renforcer l'action pédagogique des CRCK et de valoriser financièrement leur action.
- Le développement de l'Intranet et de l'Extranet sur la partie formation.
- Les ressources « formateurs » et les productions pédagogiques :
 - Mémento Moniteurs et Monitrices de Canoë-Kayak
 - Guides de formations à destination des formateurs :
 - AMFPC
 - MFPC
 - CQP court
 - CQP long
 - Guide des formations à destination des dirigeants des clubs.
 - Gilets de sécurité « monitrice » et « moniteur ».

Partenariats

EDF : La reconduction du partenariat avec la FFCK, alors que dans un même temps, EDF rompt avec l'Aviron, le Rugby, et partiellement avec la Natation, est entre autre due à cette prise de position de notre part de nous recentrer sur les territoires et donc nos clubs. Le club, considéré comme un agent de développement économique, social et environnemental du territoire.

C'est en ce sens qu'une partie importante du partenariat (150 k€) a été dirigée vers les territoires notamment au travers de :

- L'accompagnement du développement de l'EFCK (à ce titre, EDF est intégré dans le logo de l'EFCK)
- L'appel à projet EDF/FFCK, depuis 3 ans dirigé sur le handikayak. Ce sont plus de 100 clubs qui ont répondu à cet appel à projet qui concerne autant l'investissement matériel que la formation de cadre.
- L'accompagnement d'événements.

MAIF : La relation assureur/assuré a évolué vers une relation partenariale de confiance qui nous a permis :

- Des tarifs intéressants pour les nouvelles licences
- L'accompagnement de pagaies couleurs notamment au travers de l'aspect sécurité, protection de nos clubs et des licenciés, pour 15 k€
- Le soutien d'événements : en 2016 les coupes du monde de Pau. Actuellement négociation pour les championnats du monde 2017.

Pau (signature de la convention) :

Le 6 octobre, signature de la convention de partenariat entre la Fédération et la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées.

Cette convention qui a pour objet de définir les relations partenariales entre la FFCK et la CDAPP s'articule autour de 2 axes :

- La mise à disposition par la CDAPP du stade d'eaux vives dans le cadre de la préparation et de l'entraînement des athlètes du pôle excellence et espoir (sous réserve de validation du projet de performance de la FFCK par l'Etat),
- L'organisation des compétitions de sélection en Equipes de France et des manifestations internationales de CK sur le territoire de la CDAPP.

Equipementier : Suite à une décision du CNOSF de ne pas donner suite au partenariat avec ADIDAS, ce dernier a décidé de ne pas poursuivre le partenariat avec certaines fédérations, dont la FFCK, et ceci après plusieurs rencontres.

Depuis la rupture de ce partenariat, la caisse de solidarité du CNOSF nous aidait à hauteur de 50 k€ par an (bien inférieur au montant du partenariat avec Adidas).

A ce jour, rien ne garantit la reconduction de la caisse de solidarité. Ceci étant, ASICS, équipementier japonais a souhaité engager une réflexion avec un ensemble de fédération pour envisager un partenariat, via le CNOSF, en complément de celui liant le CNOSF et Lacoste. Nous nous sommes portés candidat à cette proposition, et sommes en attente d'une instruction plus poussée.

Politique internationale

Juges : Ce sont environ 30 juges qui interviennent au niveau international dans plusieurs disciplines, malgré la suppression de l'aide de l'Etat au travers de la C.O.

En ce qui concerne les J.O. :

- Slalom : Marianne AGULHON, Maryse VISEUR, Brigitte ZOUNGRANA, Jean-Michel PRONO.
- Course en Ligne : Michel LETIENNE.
- Paracanoë : Jean-Christophe GONNEAUD.

Membres dans les comités techniques :

PERSONNES	INSTANCE	FONCTION	MANDAT
Jean-Michel PRONO	ICF	Président Comité Technique Slalom – Membre du Board	2012-2016
Michel LETIENNE	ECA	Membre du Comité Technique Course en Ligne	2012-2016
Mathias GERARD	ICF	Membre du Comité Technique Descente	2012-2016
Jonathan SOUILLOT	ICF	Membre du Comité Technique Freestyle	2014-2016
Jean-Christophe GONNEAUD	ICF	Membre du Comité Technique Paracanoë	2012-2016
Mathieu DUMOULIN	ICF	Représentant des athlètes pour le Comité Technique Freestyle	2013-2016
Maxime GOHIER	ICF	Membre du Comité Technique Kayak-Polo	

Présence à l'Exécutif de l'ICF :

Tony ESTANGUET, 3^{ème} Vice-Président, membre du CIO.

Evénementiel :

- 2013 : Championnat d'Europe Slalom juniors et U 23 à Bourg Saint Maurice
- 2014 : Championnat d'Europe Course en Ligne Junior et moins de 23 ans à Mantes la Jolie
- 2014 : Coupe du Monde de Freestyle à Millau
- 2014 : Championnat du Monde Kayak-Polo à Thury-Harcourt
- 2015 : Finale de la Coupe du Monde de Slalom à Pau
- 2016 : Coupe du Monde de Slalom à Pau
- 2016 : Finale de la Coupe du Monde de Descente à Pau

Coupes du Monde de Pau

Les chiffres clés :

- 5 continents, 50 nations, 450 athlètes, 11 000 spectateurs
- TV : Equipe 21, TF1, France 2, France 3, 2h30 de retransmission en direct

Les grands dossiers sur lesquels nous n'avons pas abouti :

La gouvernance :

Pour mémoire :

- 13 décembre 2009 : Mise en œuvre du projet fédéral, pour une nouvelle gouvernance
 - 11 et 12 novembre 2013 :
 - Identification et rôle des acteurs dans la mise en œuvre du projet fédéral
 - Quelle relation partenariale entre le siège et les C.R.
 - 14 et 15 novembre 2015 : colloque dont l'objet était de réfléchir à notre gouvernance, ses enjeux, son périmètre (réorganisation territoriale et fonctionnement de nos instances nationales)...
- Mise en place de 2 groupes de travail :
- Gouvernance
 - Enquête clubs
- 23 et 24 janvier 2016 :
 - résultats du groupe de travail sur la Consultation Nationale
 - résultats du groupe de travail sur l'évolution des instances nationales

Travaux qui devaient aboutir à des propositions de modification des statuts concernant la gouvernance du siège fédéral (BEx, Conseil Fédéral...)

L'animation Course en Ligne :

Malgré de très nombreuses rencontres entre l'exécutif et les acteurs de la Course en Ligne (commission, 10 plus gros clubs, rencontre des clubs lors du championnat de France à Pose, rencontre des représentants régionaux lors d'un championnat de France, interventions en Conseil Fédéral...), pas d'avancées sur la durée et la densité de l'animation sportive, les équipages interclubs.

Il convient bien sûr de préciser que dans d'autres disciplines comme le Marathon ou encore la VA'A, il conviendrait de s'attacher aussi à reconsidérer l'animation nationale. Mais le discours que je tiens est, vous l'avez compris, au regard de l'investissement que nous avons eu sur la Course en Ligne.

Les évolutions de l'environnement externe et leurs impacts sur la fédération et nos clubs.

En ce qui concerne l'accès à l'eau, l'olympiade a été l'occasion d'avancées significatives, avec la reconnaissance de nos structures affiliées par les ministères des transports et des sports, et par VNF.

Cette reconnaissance est entre autre due à l'investissement du service patrimoine nautique, aux différents contacts que j'ai pu avoir avec ces partenaires, et à la volonté de nous associer à la Fédération d'Aviron dans les différentes démarches entreprises.

Ces avancées, qui différencient la pratique en club de la pratique libre sont sensibles au travers de la réécriture des RGP et RPP, et du code du sport.

Evolution RGP/RPP

Modification du RGPNI

Le Règlement Général de Police de la navigation intérieure (RGP) régit la navigation sur l'ensemble des cours d'eau domaniaux ou non. Il est complété par des règlements locaux édictés par les Préfets en lien avec le gestionnaire de la voie d'eau lorsqu'il y en a un (VNF par exemple). Ces règlements s'appellent des Règlements Particuliers de Police (RPP).

En 2013, un nouveau RGP a remplacé l'ancien datant de 1973. Ce nouveau RGP de 2013 nécessitait la réécriture des RPP existants. Cette réécriture a mis en lumière des RPP très préjudiciables pour les activités des clubs.

La FFCK a alors contesté certains RPP devant les tribunaux administratifs. Ces contentieux ont par la suite été suspendus pour laisser place à une collaboration plus constructive.

En effet, pour résoudre ce problème très impactant pour nos clubs, la FFCK s'est associée aux ministères des transports et des sports, à VNF et à la fédération d'aviron pour faire modifier le RGP par un arrêté du 31 décembre 2015.

Pourquoi était-il nécessaire de modifier le RGP ?

Les préfets chargés d'assurer la sécurité publique édictent leur réglementation sur le principe de précaution. Les règles sont ainsi définies pour les pratiquants les plus susceptibles de mettre en danger leur propre sécurité et celle des autres usagers : les pratiquants libres.

Le RGP ne permettait pas aux préfets d'édicter des règles différentes pour les pratiquants libres, potentiellement dangereux, et les pratiquants des clubs déjà soumis à des réglementations de sécurité telles que le code du sport ou les règlements fédéraux.

En conséquence les règles édictées sur le principe de précautions s'appliquaient également aux activités des clubs et les pénalisaient. Ce problème a été résolu par l'ajout dans le RGP d'une définition de l'activité organisée d'un sport nautique. Désormais les Préfets peuvent exempter ou définir des règles spécifiques pour les activités des clubs de manière à ne pas les impacter. De plus le RGP modifié leur impose de tenir compte des règles de sécurité du code du sport et de la FFCK.

Modification des RPP :

Dans un courrier du 10 juin 2016, le ministère en charge des transports demandait aux Préfets de modifier leurs Règlements Particuliers de Police de la navigation intérieure (RPP) en tenant compte des évolutions du RGP. Il est notamment proposé en annexe 2 une rédaction type des dispositions réglementant les sports nautiques dans le cadre d'une pratique organisée. Cette rédaction type avait été discutée au niveau national avec les ministères des transports, des sports, VNF, la FFA et la FFCK.

Dans quelles conditions les RPP vont-ils être rénovés ?

Les RPP sont de la responsabilité du Préfet de département. C'est donc ce dernier qui décide de confier ce travail à ses services administratifs ou au gestionnaire de la voie d'eau lorsqu'il existe.

A l'exception des RPP réglementant le domaine géré par VNF, le siège fédéral n'est donc pas informé des projets de réécriture de RPP.

Qu'en est-il des RPP du domaine VNF ?

Sur le domaine géré par VNF, le travail de rénovation des RPP est confié aux directions territoriales de VNF. Il est convenu que VNF national informe le siège fédéral des projets de rénovation des RPP.

Exemptions de matériel d'armement et de sécurité :

La division 240 (pratique en mer) et l'arrêté du 10 février 2016 relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures prévoient pour les fédérations sportives agréées, la possibilité d'exempter le matériel de sécurité pour les activités organisées par leurs structures membres.

La FFCK a transmis à la mission de plaisance du Ministère en charge des Transports une demande d'exemptions. Une réponse est attendue dans les prochains jours.

Modification du Code du Sport :

Certificat Médical de Non Contre-Indication :

La présentation d'un certificat médical de non contre-indication datant de moins d'un an est exigée :

- Tous les 3 ans lorsqu'elle permet la participation aux compétitions organisées par la fédération sportive...
- Selon une fréquence déterminée par les fédérations après avis de leur commission médicale... qui ne peut être inférieure à une fréquence d'une fois tous les 3 ans, lorsque la licence ne permet pas la participation aux compétitions.
- Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif renseigne un questionnaire de santé.
- Jusqu'au 30 juin 2017, le renouvellement d'une licence est soumis à la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an.

Responsabilité civile :

Le ministère de la Justice a engagé une consultation publique dans le cadre de la réforme afférente à la responsabilité civile. Celle-ci intervient à un moment où la jurisprudence a progressivement restreint le domaine de l'acceptation des risques en matière sportive. Des propositions dans ce domaine de la responsabilité civile ont été faites par le CNOSF.

Règlement disciplinaire type :

Le décret concernant le règlement disciplinaire type assouplit les conditions d'adoption en permettant qu'ils le soient par une instance dirigeante autre que l'assemblée générale. Il procède également à une refonte des dispositions relatives au règlement lui-même. Le règlement doit être adopté au plus tard le 1^{er} juillet 2017, et demande une modification statutaire.

Réflexion ministérielle sur le sport de haut niveau (Etats généraux du sport – Métiers, Territoires, Missions)

Les états généraux du sport de haut niveau

Dans le contexte de la candidature olympique et paralympique de Paris 2024, et dans la continuité des jeux de Rio, le Secrétaire d'Etat en charge des Sports, Thierry Braillard, a souhaité que le mois d'octobre soit consacré à une large concertation de tous les acteurs concernant le sport de haut niveau.

Cette concertation s'est articulée autour de six thèmes :

- Quelle définition du sport de haut niveau en France ?
- Comment optimiser la performance et le projet olympique et paralympique ?
- Comment le sport pour tous peut-il préfigurer le sport de haut niveau ?
- Quelle gouvernance pour le sport de haut niveau ?
- Quel rôle pour les territoires dans le sport de haut niveau ?
- Comment préparer le sportif de haut niveau à son projet de vie ?

En ce qui nous concerne, cette concertation nous a amené à plusieurs réunions ou échanges :

- INSEP : échange entre le mouvement sportif, l'état et les collectivités territoriales,
- CREPS de Nancy,
- Direction des Sports,
- Secrétaire d'Etat au Sports...

Synthèse et préconisations prévues à la mi-décembre.

Missions, Territoires, Métiers

En parallèle de la réflexion engagée au travers des états généraux du sport de haut niveau, la Direction des Sports a initié une réflexion visant à définir à terme un modèle de gouvernance partagé par l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre des politiques sportives sur les territoires.

Cette réflexion s'articule autour de quatre grandes thématiques :

- L'organisation du sport de haut niveau sur le territoire,
- L'action des services déconcentrés,
- La gouvernance et l'articulation des modes de fonctionnement avec les autres acteurs du sport,
- Les axes d'amélioration pour demain.

Nul doute que ces réflexions, dont l'objectif principal est de rendre la France plus performante au niveau mondial, et notamment de rentrer dans le top 5 des nations au JO de 2024, sont à mettre en perspective avec les modifications inéluctables et déjà engagées du financement public du sport français. Pour mémoire, une étude de la dépense publique sportive française (2008) par rapport au PIB (0,69%) montre qu'elle est deux fois plus importante que celle des pays Bas et 3 fois plus importante que celles de l'Allemagne ou de la Suède...

Vaires sur Marne

- Pôle sportif : espace pour les athlètes et techniciens des équipes de France Canoë-Kayak et Aviron, avec salle de préparation physique...
- Stade d'eau vive : composé de 3 rivières dont une rivière pédagogique. Gradins fixes d'une capacité de 2 000 spectateurs.
- Bassin de Course en Ligne équipé d'une tour d'arrivée répondant aux normes internationales.

Paris 2024

Avancée du projet : dernièrement, en ce qui concerne le CK, la visite technique a permis aux représentants de la FIC de visiter le site de Vaires sur Marne. Retour très favorable, au regard du fait que c'est une première en ce qui concerne le fait que le bassin de Slalom soit réalisé avant la décision finale du CIO (il faut rappeler que l'engagement avait été pris à l'issue de l'échec de la candidature de 2012 de construire un certain nombre d'équipements), et de la proximité des 2 sites olympiques (Slalom et Course en Ligne).

Actions FFCK : A plusieurs reprises, comme lors de championnats de France, il a été proposé des réflexions, comme le demande le comité de candidature, sur des propositions à faire pour que la candidature portée par la France soit pertinente.

Actions à venir : il convient maintenant que chacun se sente concerné par cette candidature, et convainque un maximum de personnes du bien fondé de celle-ci, au regard du fait que le CIO organise des sondages d'opinion.

Vincent HOHLER





Philippe GRAILLE
Directeur Technique National
de 2005 à 2017

Je vous propose tout au long de ce rapport de reprendre les trois orientations du projet fédéral et de faire un rapide tour d'horizon des principales actions réalisées en 2016, avec au préalable un point sur l'évolution de nos ressources humaines ainsi que sur les travaux de rénovation du siège fédéral.

RESSOURCES HUMAINES

Les mouvements de personnels de droit public ou privé se sont traduits ainsi :

Les départs

■ Sur les pôles

Nicolas IMBERT, à l'issue de la fin de son contrat de préparation olympique le 1^{er} septembre 2016, pour convenances personnelles.

■ En région

Sandrine PRINET, le 1^{er} janvier 2016, sur un poste de cadre technique à la Fédération Française des sports de glace.

Mathilde PICHERY, le 1^{er} septembre 2016, suite à sa réussite au concours de professeur d'EPS.

Marie GASPARD, le 1^{er} janvier 2017, sur des missions d'entraîneur en Suisse.

■ Au siège fédéral

Manon DEFROCOURT, le 14 octobre 2016 suite à la fin de son CDD.

Les changements de fonctions

■ En région

Frédéric MOMOT occupe le poste de CTR Bourgogne depuis le 1^{er} janvier 2016 (précédemment affecté en région Picardie).

Eric BIAU occupera le poste de CTR Occitanie, en résidence administrative à Toulouse à compter du 1^{er} janvier 2017 (précédemment affecté sur un poste d'entraîneur national Slalom sur le pôle France de Toulouse).

Vincent OLLA occupera le poste de CTR Auvergne Rhône Alpes, en résidence administrative à Lyon à compter du 1^{er} janvier 2017 (précédemment affecté sur le poste de DEF Course en Ligne).

■ Au siège fédéral

Eric LE LEUCH occupera le poste de CTN en charge de la Direction des Equipes de France Paracanoë à compter du 1^{er} janvier 2017 (précédemment affecté sur le poste de CTR de La Réunion).

Sylvain CURINIER occupera le poste de CTN Ile de France avec 50% de missions nationales sur « Information Performance Recherche » (formation – conseil et expertise) et 50% de missions régionales en PACA et à compter du 1^{er} janvier 2017 (précédemment affecté sur un poste d'entraîneur national de Slalom sur le pôle France de Pau)

Nicolas PARGUEL occupera le poste de CTN Ile de France avec 50% de missions nationales sur les équipes de France juniors et U23 et 50% de missions régionales sur les Haut de France à l'issue des sélections Equipe de France CEL 2017.

Jean-Christophe GONNEAUD effectuera 50 % de missions sur « Information Performance Recherche » et 50 % de missions sur le développement du handikayak.

■ Sur les pôles

Xavier FLEURIOT est nommé Directeur des Equipes de France de Course en Ligne (précédemment affecté sur le poste de Responsable du pôle France Insep-Vaires, du PES et de l'équipe de France de Marathon)

Les arrivées

Deux personnes sur contrat de préparation olympique seront recrutées début janvier 2017. Il s'agit de :

■ **Pascal BOUCHERIT**, qui occupera les fonctions de responsable du pôle France de Insep-Vaires, du PES et de l'équipe de France de Marathon à compter du 1^{er} janvier 2017

■ **Philippe COLIN**, qui occupera les fonctions d'entraîneur national de Course en Ligne sur le pôle France de Nancy à compter du 1^{er} février 2017.

Par ailleurs **Benoît PESCHIER** a été recruté le 15 février 2017 sur un poste de Conseiller Technique National pour exercer les fonctions d'entraîneur national de Slalom.

Pour information

La Fédération a obtenu cinq postes réservés à l'INSEP dont trois sont des renouvellements et bénéficient à :

- Boris NEVEU, Maxime BEAUMONT et Caroline LOIR
- Etienne HUBERT et Mathieu BIAZZO

Effectif des CTS

A l'issue du mouvement 2016, l'effectif des cadres techniques de la FFCK est de 61 postes. Le recrutement des deux contrats PO ramènera l'effectif à 63 postes, qui est l'effectif cible reconduit lors de la négociation de la CO 2016.

TRAVAUX DE RENOVATION DU SIEGE FEDERAL

Le bureau Exécutif en date du 9 avril 2015 avait validé le lancement de la deuxième tranche de travaux concernant le remplacement du toit avec notamment pour objectif l'amélioration de l'éclairage zénithal et une meilleure isolation.

La FFCK a pris le soin de confier à la société SECC la mission de maîtrise d'œuvre spécialisée ; cette société avait effectué les études et diagnostics préalables (capacité portante de la charpente, avant-projet sommaire de travaux, faisabilité d'intégration de panneaux photovoltaïques).

A l'issue de l'appel d'offres, la société Roussière a été retenue et les travaux se sont déroulés de mi-avril à mi-août 2016.

Toutefois, ils n'ont pas été réceptionnés. Un procès-verbal de réception a été établi en date du 4 novembre 2016 avec des réserves.

Dans un souci de conciliation et d'achèvement des travaux, la FFCK a proposé à SECC une transaction qui a été refusée.

Aussi compte-tenu de la défaillance de la maîtrise d'œuvre (SECC) tant au stade de la conception que de l'exécution des travaux, et après avoir pris l'attache de Maître Couraud du cabinet DENOVO et de la MAIF, la FFCK a sollicité une expertise judiciaire auprès du TGI de Créteil.

ORIENTATION 1 : LA FEDERATION ET SES CLUBS

Le service aux clubs, les partenariats et la communication :

Une politique fédérale plus orientée vers ses clubs s'installe progressivement et prend tout son sens.

Concernant les projets associatifs, ce sont aujourd'hui environ 256 clubs qui disposent d'un projet dont 171 qui ont été réalisés avec la méthode fédérale eDENClub.

Par ailleurs, cette démarche d'élaboration d'un projet associatif a conduit :

- 178 clubs à s'engager dans une démarche qualité et à obtenir le label Ecole Française de Canoë-Kayak (EFCK) et pour 45 d'entre elles à obtenir la mention « Performance Sportive » correspondant au parcours d'Excellence Sportive 1 (PES1).
- 42 clubs à répondre à l'appel à projet FFCK-EDF clubs et Territoires sur le thème du handikayak. 37 dossiers ont été retenus par le jury et 35 clubs ont vu leur projet récompensé et se sont partagés l'enveloppe EDF de 50 000 €.

Le partenariat avec EDF s'exécute, dans le cadre du nouveau périmètre qui a été largement communiqué, dans un esprit de confiance et de coopération réciproque. Outre l'appel à projet évoqué ci-dessus, il faut noter le soutien d'EDF dans les manifestations internationales organisées par la fédération à savoir : en 2016, EDF a notamment apporté un soutien important à la coupe du monde de Slalom et Descente qui s'est déroulée à Pau du 13 au 19 juin 2016.

Enfin, le partenariat avec EDF a permis de poursuivre la dotation aux juges-arbitres qui marquent une reconnaissance à toutes et tous ces bénévoles sans lesquels les compétitions ne pourraient pas se dérouler.

A noter enfin que la gratuité du label EFCK en 2016 s'inscrit dans cette logique du soutien aux clubs par EDF avec lequel nous célébrerons tout au long de 2016 le 25^{ème} anniversaire de ce partenariat.

Le partenariat avec la MAIF s'est élargi puisque la MAIF est devenu partenaire des Coupes du Monde de Slalom et de Descente qui se sont tenues à Pau.

La modernisation de notre système d'information GOAL est en voie d'achèvement. Le graphisme va être renouvelé.

La refonte de notre système d'information (GOAL) nous a conduit à rénover le site Internet qui **n'était plus maintenable et exposé à des problèmes de sécurité.**

Ce nouveau site est désormais opérationnel mais surtout il est en interface avec GOAL. Il présente un graphisme plus moderne en adéquation avec la nouvelle identité visuelle de la FFCK.

Il offre à nos clubs un nouveau service avec l'annuaire des clubs qui leur permet de se mettre en valeur.

Ce nouveau site Internet doit maintenant être optimisé. A terme, il permettra de mieux servir nos licenciés en intégrant les informations issues de la nouvelle gestion informatique des compétitions : « compet FFCK » (résultats, classements...).

Formation et professionnalisation

Filière fédérale

La formation des Moniteurs de la FFCK bénéficie d'une attention centrale dans notre stratégie de formation. Les Conseillers Techniques Sportifs des régions en charge des formations, aux côtés des présidents de CREF, sont parvenus à mettre en œuvre une formation de MFPC sur chaque région métropolitaine en 2016. Dans un double objectif de communication et de sécurité, une fabrication et une commande groupées de gilets de sécurité « moniteur » et « monitrice » a permis d'équiper 273 moniteurs/trices issu(e)s de 16 comités régionaux.

Cette année 2016 a également été consacrée à la rédaction des contenus des diplômes d'Entraîneur fédéral 1 et 2, en étroite relation avec le secteur haut niveau de la FFCK. Le Conseil Fédéral a validé en novembre 2016 leurs règlements dorénavant officiellement inscrits dans notre filière de formation. La Direction Technique Nationale pilote et accompagne ces nouvelles formations afin de faciliter un déploiement efficace et harmonisé.

Filière professionnelle

Le Certificat de Qualification Professionnelle moniteur de canoë-kayak permet de certifier 150 moniteurs par an en capacité d'encadrer de manière saisonnière ou occasionnelle.

Le module court coordonné par les CTS est le plus grand pourvoyeur de diplômés. Les formations complètes s'essaient par ailleurs, en Nord Pas-de-Calais, PACA, Bretagne et Languedoc-Roussillon, sous l'égide de la FFCK ou d'organismes habilités par celle-ci.

Le CQP moniteur de canoë-kayak permet à son titulaire de bénéficier de 50% d'allègements dans le BP JEPS canoë-kayak et disciplines associées, constituant un tremplin vers la professionnalisation des encadrants. La FFCK a participé en 2016 aux travaux de refonte du BP JEPS qui sera simplifié d'une part, passant de 10 unités capitalisables à 4, et mieux adapté d'autre part aux besoins des employeurs. Les nouveaux textes devraient paraître en 2017.

La FFCK poursuit son partenariat avec le CREPS de Toulouse pour la conduite d'une formation de Diplôme d'Etat d'entraîneur de canoë-kayak (DE JEPS) avec 13 stagiaires entrés en formation en septembre 2016. Les pôles France et les entraîneurs nationaux apportent pleinement leur expertise pour former cette nouvelle génération d'entraîneurs.

Plan citoyen du sport

Dans le cadre du Plan Citoyen du Sport commandé par le Ministre en charge des sports aux fédérations sportives, la FFCK a construit son plan fédéral dans lequel un volet formation a été développé en 2016.

Notre positionnement sur un appel à projet ministériel nous a permis d'employer une chargée de mission, de mener un diagnostic – mis en ligne sur notre site Internet – et de concevoir des outils pour les clubs et les formateurs. Notre intention est que chaque acteur et chaque actrice – dirigeant(e), cadre, formateur(trice) – intègre dans sa communication et ses actions les leviers permettant une meilleure intégration, une plus forte équité et un respect renforcé, pour que les clubs puissent s'ouvrir vers tous les publics et toutes les pratiques et ainsi renforcer leur utilité sociale sur leur territoire.

La Direction Technique vient également en soutien sur la définition et la conception de formations pour le Comité Pagaie Santé de la FFCK, afin de rendre nos structures en mesure de répondre au cadre réglementaire en cours d'élaboration du «sport sur ordonnance».

ORIENTATION 2 : LES SITES DE PRATIQUE ET LA SECURITE

Nous l'indiquons dans le dernier CKI, la révision du règlement général de police de la navigation intérieure, code fluvial, (RGPI) de 2013 s'est déclinée en 2014 par la rédaction d'arrêtés préfectoraux ou règlements particuliers de police de navigation intérieure (RPP).

Cette rédaction déclinait les imperfections du RGP, notamment par son absence de reconnaissance explicite des spécificités du sport nautique, voire amplifiait les difficultés en interdisant les pratiques ou en fragmentant les linéaires de navigation. Les conséquences sur le droit à pratiquer, sur la responsabilité des bénévoles obligeaient à une mobilisation forte du mouvement fédéral du club au siège.

La refonte des RPP a mis en avant la nécessité d'édicter des règles mieux adaptées à la pratique des loisirs nautiques exercés dans le cadre d'associations sportives agréées ou affiliées à des fédérations, car celles-ci sont déjà encadrées par le code du sport et des règles techniques de sécurité (RTS) édictées par les fédérations.

Nous avons mobilisé toutes les énergies et des réunions se sont tenues vigoureusement avec le ministère des transports, avec VNF mais aussi avec le ministère des sports. Cette mobilisation a porté ses fruits puisque le ministère des transports a accepté de rédiger un projet d'arrêté modifiant l'arrêté ministériel de 2013 portant sur le règlement général de police de la navigation intérieure. Cet arrêté a été signé le 31 décembre 2015.

Pour faire suite à ce nouvel arrêté, le ministère en charge des transports a demandé aux préfets, dans un courrier du 30 juin 2016, de rénover les RPP du domaine géré par les voies navigables de France (VNF). Ce travail qui est toujours en cours doit se faire en concertation étroite avec notre fédération (siège fédéral et comités régionaux). Les premières consultations lancées nous ont permis de constater de réelles avancées. Les premiers RPP rénovés devraient paraître prochainement enlevant ainsi des contraintes injustifiées sur les activités de nos clubs.

Dans le cadre de la procédure de simplification et de clarification du droit en cours, nous avons travaillé au second semestre 2015 avec la direction des sports du ministère.

A ce titre, les articles A.322-42 à A.322-63, relatifs aux garanties d'hygiène et de sécurité applicables aux établissements organisant la pratique de certaines activités nautiques, ont fait l'objet de travaux avec nos services en vue de leur modification.

Conformément aux dispositions de l'article R.322-7 du code du sport, les garanties d'hygiène et de sécurité ainsi que les normes mentionnées à l'article L.332-2 ont été arrêtées après avis de la fédération délégataire. Un projet d'arrêté nous a été adressé par la direction des sports.

Notre bureau exécutif qui s'est tenu le 12 février a donné un avis favorable à ce projet d'arrêté transmis par le ministère des sports.

Le nouvel arrêté est paru le 31 mars 2016.

Les principaux points à retenir sont :

- La pratique licenciée en club est désormais reconnue et distinguée de la pratique libre et sera encadrée par les Règlements Techniques de Sécurité (RTS) de la fédération délégataire.
- L'exception française sur le gilet de sécurité disparaît. Désormais, la réglementation n'imposera plus une flottabilité renforcée par rapport aux exigences indiquées dans les normes.
- La lecture du classement des rivières est simplifiée puisque l'encadrant déterminera lui-même le classement du parcours qu'il souhaite emprunter et ce conformément à l'annexe III-12.

Ces avancées sont significatives pour nos clubs, leurs dirigeants et pour les pratiquants licenciés et nos athlètes en raison de la simplification et de la lisibilité. Au-delà de la reconnaissance de la pratique licenciée, elles enlèvent les risques juridiques qui pesaient sur leurs épaules.

Dans la continuité, la FFCK a rédigé son règlement fédéral de sécurité validé par le Conseil Fédéral du 11 juin 2016. Ce nouveau texte permet de régulariser des situations courantes qui étaient en infraction avec le code du sport comme par exemple lorsque les entraîneurs n'étaient pas en tenue de navigation au bord des bassins.

ORIENTATION 3 : LA PRATIQUE SPORTIVE

Listes ministérielles des sportifs « espoir » et de haut niveau :

Les chiffres

382 sportifs figurent sur les listes ministérielles en 2016 et se répartissent de la manière suivante : 210 espoirs et 172 sportifs de haut niveau dans les activités concernées. Le nombre de sportifs inscrits sur la liste de haut niveau est très proche des années précédentes. Pour les sportifs dits « espoir » le chiffre reste sensiblement identique à l'année dernière. Pour information, depuis trois saisons le ministère attribue un quota de mise en liste « espoir » qui était fixé pour cette année à 216.

Le soutien financier accordé aux sportifs de haut niveau

Les aides personnalisées

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat qui permettent de pallier aux difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle.

Ces aides sont attribuées suivant différents critères en fonction du secteur ciblé : logement, formation, social et primes à la préparation olympique et aux résultats. Ces aides financières participent aussi à financer les aménagements de temps de travail pour ceux bénéficiant d'un emploi. Une aide dite forfaitaire est également attribuée aux sportifs inscrits sur les listes « senior » et « élite ». Elle est destinée à prendre en compte l'ensemble des frais courants. L'enveloppe globale de ces aides est de 360 125 €.

Aménagement d'emploi dans les entreprises et la fonction publique et contrat d'image pour les sportifs de haut-niveau

L'emploi des sportifs de haut niveau au sein des entreprises peut être aménagé par le dispositif des Conventions d'Insertion Professionnelle signées entre le Ministère chargé des Sports, la fédération et les employeurs. Actuellement 46 sportifs de la FFCK bénéficient de ce type de contrat avec des temps de mise à disposition allant de 20 à 80 %.

Le dispositif « Pacte de Performance » est une initiative portée par Thierry BRAILLARD et lancée par le Président de la République, François HOLLANDE, en décembre 2014 qui a permis de renforcer les dispositifs d'aide à l'emploi des SHN existants.

Cette initiative a permis à six sportifs de notre fédération de bénéficier soit d'une Convention d'Insertion Professionnelle soit d'un Contrat d'Image.

Les aménagements d'emploi en faveur des SHN s'effectuent également au sein des services de l'Etat et prennent la forme de CAE (Contrat d'Aménagement d'Emploi) : quatre sportifs bénéficient d'une affectation proche de leur lieu d'entraînement associé à une décharge horaire de demi-service au Ministère de l'Education Nationale. Le Ministère chargé des Sports a également intégré quatre sportifs dans ses effectifs sur des emplois dit « réservés - poste INSEP ».

La Surveillance Médicale Réglementaire

Pour la gestion des dossiers médicaux de l'ensemble des sportifs inscrits sur les listes ministérielles, la FFCK s'appuie sur un prestataire de service depuis maintenant quatre années. Le logiciel Askamon a évolué grâce au travail de partenariat entrepris pour développer une version web. Cette nouvelle version simplifiée et plus fonctionnelle, a permis cette année encore d'effectuer la gestion de la SMR dans de bonnes conditions et dans le respect de la réglementation en vigueur.

A noter que la législation de la Surveillance Médicale Réglementaire a évolué depuis le 1^{er} novembre 2016.

Après un état des lieux et une concertation des commissions médicales de chaque fédération, le Ministère en charge des Sports a fixé un socle commun composé de 5 examens médicaux à réaliser une fois par an après la mise en liste le 1^{er} novembre de chaque année. La commission médicale fédérale a estimé que ce socle commun est suffisant pour garantir un bon suivi de la santé de nos sportifs listés il n'est donc pas nécessaire d'effectuer des examens complémentaires. Ces évolutions simplifient donc la réalisation et la gestion du suivi de ce dossier tout en garantissant la qualité du suivi.

Accident sportif / Accident du travail

De nouveaux textes réglementaires parus en juillet dernier viennent renforcer la protection des sportifs de haut niveau.

Cette nouvelle législation permet de considérer « sous conditions » les accidents sportifs comme des accidents du travail et bénéficier ainsi d'une prise en charge financière des frais médicaux plus importante (exonération du forfait hospitalier journalier, ...).

Dans le cas où ces accidents entraînent une incapacité reconnue par les services compétents, le caractère de maladie professionnelle peut être retenu. Vous retrouverez l'ensemble des éléments et les démarches à réaliser en cas d'accident sur le site web de la fédération.

La mission Information-Performance-Recherche (IPR)

La mission Information-Performance-Recherche a pour objectif le soutien à la performance à travers 3 actions principales : la diffusion des connaissances relatives à l'entraînement et à la performance, la recherche et l'accompagnement scientifique et la formation des entraîneurs.

En partenariat avec l'école centrale de Nantes et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) l'étude hydrodynamique de simulation de kayak 200m en Course en Ligne, a été menée à terme.

Ce projet a fait l'objet d'une communication en novembre à l'occasion des journées de valorisation de recherche et développement de l'INSEP et doit fournir des éléments concrets lors de Jeux Olympiques de RIO. Le travail de suivi scientifique de l'entraînement se poursuit avec l'INSEP pour la Course en Ligne et sous forme de partenariats locaux au niveau des Pôles France. Concernant le Slalom, le partenariat avec le service audio-visuel de l'INSEP a permis le développement et la mise en place d'un système d'analyse utilisé à RIO. Le projet de rénovation de la filière fédérale de formation des entraîneurs de la FFCK est maintenant en déploiement. Il est en cohérence avec la politique sportive de haut niveau de la FFCK et piloté par la Direction Technique Nationale. Avec ce projet et les formations de DE JEPS, certaines actions de formation des entraîneurs du PES sont mutualisées. Elles permettent ainsi de donner du corps au réseau des entraîneurs avec une implication des entraîneurs nationaux, créant ainsi des espaces d'échanges et de développement professionnel.

Avec le soutien de la mission d'optimisation de la performance de l'INSEP, les entraîneurs nationaux de Slalom et de Course en Ligne ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans la préparation des Jeux Olympiques de RIO.

Le parcours d'excellence sportive (PES)

Les grands principes qui ont fondé notre PES étaient :

- Une approche globalisée du haut niveau,
- Des collectifs Equipe de France performants,
- Des structures permanentes d'entraînement,
- Un suivi national des sportifs,
- Le projet de vie des sportifs comme facteur de performance,
- Une gestion dynamique des ressources humaines.

Le premier niveau du parcours d'excellence sportive (l'accès à la compétition sportive) vient compléter la politique de labélisation EFCK. Il a pour vocation de reconnaître les structures qui permettent aux sportifs d'intégrer la liste espoir. En 2016, 50 clubs ont obtenus le label Ecole Française de Canoë Kayak avec la mention Performance Sportive (niveau PES 1). Ces 50 clubs ont, pour l'année 2016, une moyenne de 173 adhérents.

Il représente 63% des athlètes en liste MJS de haut niveau et 48% des athlètes en liste MJS Espoir. Les structures identifiées correspondent aux attendus ; l'accès aux listes ministérielles et une structuration de club, gage de pérennité du dispositif.

Le deuxième niveau du PES (l'accès au sport de haut niveau)

Ce niveau s'adresse aux sportifs identifiés en liste espoir afin de leur permettre d'accéder à aux listes de sportifs de haut niveau. La cohérence avec le projet de développement fédéral des clubs, un système ouvert aux spécificités des régions, une identification des sportifs à travers la mise en liste espoir en sont les principaux atouts. On note une progression significative du niveau sportif de la population espoir et 89% des sportifs sélectionnés en équipe de France junior étaient identifiés dans ce niveau du PES.

Néanmoins, la fragilité économique des structures, notamment les Pôles Espoirs est à souligner et mérite une réflexion d'autant que 4 structures (sur 14) du PES 2 répondent aux critères de performance établis.

Le troisième niveau du PES (l'accès aux podiums internationaux)

Ce niveau repose sur les Pôles France, véritables centres de préparation des équipes de France. Le lien fort avec les équipes de France est un gage de cohérence dans la préparation sportive. Il s'agit d'un dispositif complet qui comprend des structures permanentes et des programmes d'accompagnement des sportifs.

Après plusieurs olympiades de mises en place, l'ancrage territorial des pôles France et les relations partenariales sont solides et permettent d'offrir des services de qualité.

Le bilan de ce niveau du PES est intimement lié à celui des équipes de France.

Les Equipes de France de Slalom

Résultats de l'équipe de France

L'objectif affiché de l'équipe de France de Slalom aux Jeux Olympiques de RIO était l'Or. Il est atteint avec la magnifique victoire de Denis GARGAUD-CHANUT du club de Marseille Mazargues dans la catégorie canoë monoplace. Les autres titres sont revenus à la Grande Bretagne en Kayak homme, l'Espagne en Kayak Dame et la Slovaquie en Canoë Biplace. La médaille de Bronze de l'équipage Gauthier KLAUSS / Matthieu PECHE du club de Golbey Epinal Saint Nabord complète ce succès dans une catégorie où la France était restée au pied du podium lors des 2 précédentes olympiades.

Bravo à ces trois sportifs et merci de nous avoir fait vibrer pendant cette compétition. Merci aussi à La Tribu qui s'est déplacée à Rio pour supporter les sportifs et participer à ce nouveau titre olympique pour la Fédération qui est la seule, avec la fédération de Judo à réussir à gagner à Londres et à Rio.



Collectif Senior

Tous les 4 ans, la saison internationale impose un fonctionnement singulier pour les non sélectionnés olympiques. Deux objectifs leur sont proposés : le championnat d'Europe qui se présente immédiatement après les courses de sélection et le classement général de la Coupe du Monde réparti sur 5 manches de Juin à Septembre.

Nous n'avons pas obtenu de médaille individuelle au championnat d'Europe à Mikulas sur un bassin où nous n'avons pas l'habitude de courir. Par contre, Mathieu BIAZZO en K1H et l'équipage Pierre PICCO / Hugo BISO remportent le classement général de la Coupe du Monde. Nicolas PESCHIER en C1H, l'équipage Hugo CAILHOL / Nicolas SCIANIMANICO en canoë biplace terminent deuxième, l'équipage Pierre-Antoine TILLARD / Edern LE RUYET troisième.

Collectif moins de 23 ans

Un seul podium au championnat du Monde moins de 23 ans à Cracovie (POL) pour l'équipage Yves PRIGENT / Loïc KERVELLA. En canoë monoplace, Cédric JOLY termine 4^{ème} de la finale où deux autres français étaient engagés : Erwan MARCHAIS et Thibault BLAISE. Chez les filles, Lucie PRIOUX termine 8^{ème} pour sa première compétition Senior. En kayak, seul Pol OULHEN parvient à entrer en finale où il termine 8^{ème}.

Collectif moins de 18 ans

Pas de podium individuel cette année au championnat du Monde Junior mais 5 finalistes sur la compétition. L'équipe est repartie de Cracovie avec le sentiment qu'il y avait le potentiel technique et physique pour monter sur les podiums mais que l'activation mentale pour décrocher la victoire était insuffisante. C'est une piste de travail pour ce collectif qui se renouvelle chaque année et où il est toujours complexe d'anticiper le niveau de la concurrence.

Les Equipes de France de Course en Ligne

Collectif Senior

Les Jeux Olympiques sont une caisse de résonance mettant en lumière les atouts mais aussi les faiblesses de notre organisation, que nous avons essayé de gérer durant toute l'olympiade 2013-2016.

Ainsi, avec 12 quotas olympiques, 6 bateaux finalistes et 1 médaille d'argent, les résultats de l'équipe de France de CEL aux Jeux Olympiques 2016 sont dans la continuité de ceux obtenus durant l'olympiade lors des échéances terminales (championnat du monde). Le bilan est donc positif et respectable, même si nous attendions encore plus. L'expertise et l'expérience olympique de la DTN a été à ce titre un atout pour notre équipe.

Il faut féliciter Maxime BEAUMONT (et son entraîneur François DURING) pour ce qu'il a réalisé durant les Jeux Olympiques, mais aussi et surtout durant la préparation : professionnalisme, humilité, ouverture d'esprit... Je crois que cela résume l'état d'esprit du staff et des athlètes de l'équipe de France de CEL. Cette médaille d'argent appartient à Maxime, elle réjouit le staff et les sportifs et honore la Course en Ligne française.



Collectif relève

La Relève progresse lentement et la marche pour atteindre des finales internationales en senior n'est pas encore atteinte. Il est nécessaire de renforcer la notion de projet de haut niveau (en comparaison au projet de compétition), ce projet de haut niveau est un projet de vie, central et permanent. Par ailleurs, l'apprentissage du haut niveau passe par la participation à de multiples situations de compétitions adaptées au niveau et à l'âge des sportifs ; à ce titre le calendrier de nos jeunes est toujours trop léger.

Chez les juniors, nos leaders ont répondu présents et ont réussi à briller lors des championnats du monde : Eugénie DORANGE en C1 200m (vice-championne du monde) et Jérémy LERAY en K1 200m (médaillon de bronze).

Ces performances donneront, je l'espère, confiance aux jeunes bleus qui devront profiter pleinement de l'expérience de leurs aînés et s'adapter aux évolutions des distances olympiques à venir.

Vincent OLLA, que l'on remercie vivement pour avoir brillamment animé les équipes de France de Course en Ligne, a souhaité mettre un terme à sa mission après les Jeux Olympiques de Rio. Il a été remplacé par Xavier FLEURIOT à qui l'on souhaite bonne chance pour la prochaine olympiade.

Les équipes de France Paracanoë

Le Cycle Rio s'est achevé par les Jeux Paralympiques avec une délégation française constituée de 2 femmes et 2 hommes : Agnès LACHEUX (CKC Orléans), Cindy MOREAU (CC Bouchemaine) et Rémy BOULLÉ (CKC Orléans), Martin FARINEAUX (CCLillois).

Tous ces athlètes sont entrés en finale. Cindy MOREAU concrétise le travail de l'ensemble de la paralympiade par une médaille de Bronze méritée à l'issue de 2 années particulièrement tourmentées avec la mise en place d'un nouveau système de classification.

C'est bien évidemment une réussite personnelle pour Cindy mais aussi le résultat d'un travail d'équipe incluant le travail quotidien en club, un investissement sans faille de l'ensemble de l'équipe d'encadrement Paracanoë, une relation de qualité avec le Comité Paralympique et Sportif Français.

L'équipe a montré une excellente progression tout au long de la paralympiade malgré une structuration encore en cours et reposant pour beaucoup sur l'investissement, voire le « volontarisme » de chacun. Cette équipe a su fédérer des énergies autour d'elle mais cet équilibre reste fragile.

La prochaine paralympiade devra permettre de poursuivre une structuration à long terme nécessaire pour rivaliser avec les nations fortes du Paracanoë à Tokyo.

Il est à noter que seules 3 nations ont été médaillées à Rio en Slalom, Course en Ligne et en Paracanoë, l'Australie, la Grande Bretagne et la France.

La fin de l'année 2016 a été marquée par la nomination de Eric LELEUCH à la tête de l'équipe de France Paracanoë pour la prochaine olympiade. Jean-Christophe Gonnaud que l'on remercie vivement pour la qualité du travail réalisé sur cette olympiade se consacrera plus particulièrement sur le développement du handikayak.



Développement du handikayak

Bien qu'une grosse partie de notre énergie et de notre communication se soient orientées vers les Jeux Paralympiques de Rio, la fédération, en partenariat avec EDF, a souhaité poursuivre la démarche d'aide et de soutien des projets des clubs en direction des publics en situation de handicap. L'aide apportée pour un montant total de 50 000 euros a permis d'améliorer encore les conditions d'accès de nos clubs, d'acquérir du matériel adapté ou de réaliser des projets innovants à l'instar du club CK du Pradet en lien avec l'Université de Toulon qui ont permis la réalisation d'une première version d'un Guide Sensoriel de Navigation pour les non ou mal voyants.

Les Equipes de France de Descente

Pour le collectif senior :

Bilan très satisfaisant sur l'olympiade, la France est la nation leader dans cette discipline sur les 4 dernières années, même si cette année, l'Equipe de France perd sa première place au profit de la République Tchèque.

Une année 2016 très satisfaisante avec 3 titres et 7 médailles sur épreuves individuelles uniquement dont le doublé Or et Argent de Manon HOSTENS qui fait une très belle saison.

Nous aurons à cœur de réussir un bon résultat à Pau 2017 et de retrouver ainsi notre 1ère place au classement des nations.

A noter que le nombre de pays jouant pour les titres et les médailles a doublé entre 2012 et 2016, ce qui est une bonne chose pour l'universalité de cette discipline mais reste encore entre pays européens...

Pour le collectif U18 :

La France est toujours sur le podium des 3 meilleures nations depuis 2012 derrière la République Tchèque et avec l'Italie.

L'Excellence de préparation dans les clubs et les structures PES a permis et permet de remporter de nombreux titres, tant en classique qu'en sprint, et laisse prédire encore de belles années.

Les équipes de France de Kayak Polo

Compositions des équipes Séniors aux Mondiaux :

HOMMES : Maxime GOHIER (Capitaine, joueur, entraîneur) du A.S.E.V Condé sur Vire, Christophe BELAT, Patrice BELAT, Baptiste COTTA et David LINET du 3MCK-UC, Franck BESSON, Camille RICHER du C.K.C.I.R St Grégoire, Benoit RICHER du CKC Acigné.

DAMES : Valérie SIBIOUDE (capitaine) et Rosemarie PIERRE du CK Château-Thébaud, Annie CHEVALIER, Julie ROUX et Naïs ZANFINI du 3MCK-UC, Claire MOAL du CKC Acigné, Cécile RINGENBACH du Nantes Atlantique CK, Eloise FRIGOT de Pont d'Ouilly Loisirs.

Compositions des équipes U21 aux Mondiaux :

HOMMES : Guillaume MORIN (Capitaine) et Arnaud ROBERT du CC Avranches, Alan LIGNEL du CKC Acigné, Geoffrey LAURENCE du CKC St-Omer, Tristan POPPE de Loeuilly CK, Justin AUMONT de KC Thury Harcourt.

DAMES : Nolwenn VERCOUTRE du CKC St-Omer (capitaine), Faustine GRANDIN de Pont d'Ouilly Loisirs, Tiffany BAZIN, Clothilde LEMASLE, Céleste LOUIS du CC Avranches, Raphaëlle BUREL du CKC Acigné, Coline BELKHEIR du CK Château-Thébaud.

Aux championnats du Monde à Syracuse en Sicile l'équipe Senior homme a fini Vice-Championne contre l'Italie suite à la phase de « But en or ». Les seniors dames ont remporté médaille de bronze tandis que les U21 Hommes et Dames ont terminé à la 5^{ème} place.

Le bilan est globalement convenable compte tenu des multiples modifications intervenues sur les équipes à l'issue des championnats du monde de Thury Harcourt : modification d'une partie de l'encadrement, réduction du nombre de jours de stage, réduction du nombre de joueurs chez les U21,...

Ces résultats permettent aux 2 équipes séniors de se sélectionner pour les Jeux Mondiaux qui auront lieu à Wroclaw en Pologne en Juillet 2017.

Les Equipes de France de Marathon

Cette saison fut particulièrement intéressante car elle marque un changement majeur dans l'état d'esprit des athlètes comme des cadres intervenants au sein de l'équipe de France.

La reconnaissance « à part entière » de cette spécialité au sein de la FFCK a indéniablement permis de donner du sens au projet sportif des athlètes et ainsi leur permettre un engagement total, nécessaire à la pratique du haut niveau.

Les résultats :

Julie CAILLERTZ (ASL St Laurent Blangy) termine 2^{ème} en Canoë dame Senior au Championnat du Monde de Brandenburg (Allemagne).

C'est une magnifique performance pour cette athlète qui a le potentiel pour assurer également un projet Course en Ligne.

Pauline MARTIN (Olympic Auxerre) finit 2^{ème} en Canoë Dame Senior au Championnat d'Europe de Pontevedra (Espagne). Eugénie DORANGE (Olympic Auxerre) termine 2^{ème} en Canoë Dame Junior au Championnat du Monde de Brandenburg (Allemagne). Là encore une superbe performance pour une athlète qui découvre cette discipline.

Chez les kayaks Seniors, le niveau de densité français nous permet de hisser 2 K2 dans les 7 premiers au championnat du Monde (4^{ème} et 7^{ème} avec respectivement Quentin URBAN, Stéphane BOULANGER et Edwin LUCAS et Jérémy CANDY). Si évidemment on peut regretter l'absence de médailles, nos français ont montré une progression spectaculaire et un cap important a été franchi cette saison.

En kayak Dame et en Canoë Homme, les niveaux de performance des bateaux français sont encore insuffisants pour prétendre approcher les podiums, cependant là encore, le travail fait sur la définition du projet sportif et sur les paramètres de la performance laissent augurer de réelles améliorations pour les saisons à venir.

Cette saison fut donc marquée par l'acceptation de tous les acteurs (athlètes, entraîneurs) du Marathon de la nécessaire « spécialisation » pour espérer atteindre les podiums mondiaux.

Si nous avons pu faire preuve d'opportunisme cette saison pour permettre à certains athlètes ayant un projet Course en Ligne de venir courir le marathon (en Canoë Dame), la réalité du niveau mondial nous emmène résolument vers un projet sportif spécifique que chaque athlète se doit de définir et d'assumer.



La vie sportive nationale

Au cours de l'année 2016, en dehors du support quotidien aux commissions nationales, le service animation sportive été mobilisé sur plusieurs dossiers :

- Le système d'information « sport » avec le déploiement du système d'inscriptions en ligne commun à toutes les activités de notre fédération. A l'exception du dragon-boat et du kayak-polo toutes nos activités ont pu bénéficier de la nouvelle plate-forme d'inscription en ligne et surtout de son système de paiement par débit mensuel sur le compte bancaire des clubs.

■ Les ajustements des règlements sportifs 2017 ont largement occupé la fin d'année de nos commissions. Les services du siège ont accompagné chaque commission nationale dans la mise en place de ces ajustements qui sont principalement axés autour de trois thèmes :

- Prise en compte des nouvelles règles internationales,
- Correction de coquilles,
- Simplification des textes afin de permettre une application claire.

■ Pour la 3^{ème} année consécutive la coordination de l'action fédérale est mise en place autour de nos championnats de France depuis le siège. Cette année 13 championnats de France ont été organisés au sein de la fédération. Cette coordination permet de suivre l'organisation de nos championnats sur le plan sportif avec les commissions nationales d'activités mais également sur le plan de la communication, du marketing, de la logistique...

Les équipements sportifs de compétition

L'année 2016 a encore été largement consacrée au suivi du projet de Vaires-sur-Marne. Ce fut une réelle satisfaction de voir sortir de terre un projet qui est dans les cartons depuis plusieurs années. Cependant, l'enjeu reste entier sur la gestion économique de l'équipement et sur notre place (siège fédéral et Comité Régional Ile-de-France de Canoë-Kayak) dans cette dernière. En fin d'année, le nouvel exécutif du Conseil Régional Ile-de-France a ré-ouvert ce dossier et prévoit d'aboutir à une solution courant 2017.

Haut Niveau Fédéral

En 2016, les équipes de France suivantes ont fait l'objet d'une échéance de référence au plan international :

- Ocean-Racing – Championnat d'Europe– Cagliari (Italie) – 21 septembre 2016
- Freestyle – Championnat du Monde – Plattling (Allemagne) – 26 au 28 mai 2016
- Dragon-boat – Championnat du Monde – Moscou (Russie) – 6 au 11 septembre 2016
- Waveski-Surfing – Championnat du Monde – Santa Cruz (Portugal) – 18 au 24 juillet 2016

La FFCK a reconduit l'accompagnement pour les sportifs leaders au plan national et qui ont la capacité d'aller gagner des titres internationaux. Cet accompagnement (humain, financier, logistique, sélection équipe de France...), sans commune mesure avec les autres activités, est variable en fonction de plusieurs critères : dynamique nationale de l'activité, contexte et dynamique international de l'activité et potentiel sportif de nos leaders.

Waveski-Surfing, six médailles d'or mondiales

Le championnat du Monde fut l'occasion pour la France de maintenir sa domination sur l'activité avec six titres mondiaux remportés :

- Virgile HUMBERT (85- CK Côte de Lumière) – Champion du Monde Open
- Olivia FLOCH (85- CK Côte de Lumière) – Championne du Monde Dame
- Renan LELOUTRE (9A – Molem-Gliss) – Champion du Monde Senior

- Clément GUILBERT (33 – CK Lacanau Guyenne) – Champion du Monde New Age
- Océane LUCAS (85- CK Côte de Lumière) – Championne du Monde New Age
- Rémi CLERO (85- CK Côte de Lumière) – Champion du Monde Cadet

La France a également remporté 7 autres médailles (3 en argent et 4 en bronze) et ressort une nouvelle fois 1^{ère} nation.

Freestyle, de l'or pour Tom DOLLE en kayak homme junior

Ayant remporté haut la main les phases de qualifications et les ½ finales, Tom DOLLE (69 – Vaulx-En-Velin) empoche le titre européen en junior tout en étant le benjamin de sa catégorie d'âge.

La France complète son palmarès 2016 avec Sébastien DEVRED (2^{ème} en canoë monoplace et 3^{ème} en kayak homme senior) et Tom LAY (3^{ème} en canoë monoplace).

L'équipe de France de freestyle termine ainsi 3^{ème} nation lors de ces Championnats d'Europe derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne. L'or manque à la France pour prendre le leadership européen malgré les belles prestations de nos sportifs.

Ocean-Racing, Nicolas LAMBERT en argent en senior homme

Cette année les pagayeurs français ont participé au 3^{ème} championnat d'Europe d'ocean-racing à Cagliari (Italie) sur un parcours peu attractif. La France a décroché une médaille d'argent dans l'épreuve kayak homme senior avec Nicolas LAMBERT (30 – KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE).

Il faut noter les performances de l'équipe de France dans la catégorie junior mais qui malheureusement n'ont pas donné lieu à l'attribution d'un titre officiel suite à un nombre de nation inférieur à cinq.

La France perd sa première place européenne et se classe 4^{ème}. Dragon-Boat, une 4^{ème} place encourageante.

Au vu de la dynamique du dragon-boat en France, nous avons fait le choix de partir sur la sélection d'équipage en 10 places prioritairement.

Les résultats sont encourageants avec une 4^{ème} place de l'équipage homme sur 2000m à trois dixième de seconde de la médaille de bronze.

Les compétitions internationales de référence en France : la Coupe du Monde Slalom et Descente à Pau en préparation du Championnat du Monde 2017

Cette année nous avons été mobilisés sur l'organisation de la double Coupe du Monde à Pau Slalom et Descente du 15 au 19 juin.

Une édition que l'on peut qualifier de réussie malgré une météo peu favorable. Cette compétition était la dernière avant le Championnat du Monde qui sera le point d'orgue de cette belle série.

Nous avons le plaisir de pouvoir compter sur la participation active de Tony ESTANGUET en tant que chef d'orchestre de ce comité d'organisation qui sait animer son équipe afin de positionner cet événement au plan local et national :

- 11 000 spectateurs sur site en 3 jours,
- 2 heures 30 de TV en direct sur la chaîne « L'EQUIPE »,
- 43 minutes de reportages sur les principales chaînes TV nationales (Equipe 21, France 3, France 2, TF1, ...)

Au niveau local, cet événement a connu une vraie ferveur populaire grâce à la complémentarité des compétitions et du festival de l'eau-vive. Ce festival a permis d'apporter une offre complémentaire à nos spectateurs avec :

- Découverte de l'activité canoë-kayak en journée sous forme de séance d'initiation gratuite pour tous les spectateurs et les MJC paloises,
- Concert et « Casetas » (restauration rapide grand publique).

L'édition 2016 a notamment été caractérisée par la mise en place d'actions phares en amont de la compétition :

- Les 24h du canoë-kayak : 1200 jeunes réunis les 25 et 26 mai 2016 au Stade d'Eaux Vives. Un événement co-organisé par le comité d'organisation, les antennes départementales de l'UNSS et de l'USEP et nos clubs du département.
- Week-end 100% féminin à Mimizan : 50 filles réunies les 4 et 5 juin à MIMIZAN autour des activités « sports de pagaie ». Cet événement avait pour objectif de mettre en œuvre une action autour du sport féminin en regroupant des filles d'horizons sociaux différents (MJC Pau, adhérentes des clubs, participantes du programme de développement international, ...).

Cette organisation a été une réussite grâce à l'engagement durable des collectivités territoriales, des trois cents bénévoles et de nos juges. Je tiens également à remercier le concours de l'équipe de cadre technique sportif de notre fédération qui a su une nouvelle fois se mobiliser pour apporter son expertise, une expertise reconnue et largement appréciée de nos comités d'organisation.

La candidature aux Jeux Olympiques « PARIS 2024 »

Depuis le lancement du comité de candidature la FFCK accompagne activement ce dernier dans la mobilisation des acteurs du mouvement sportif et sur les aspects techniques :

- Montage du dossier de candidature (1^{er} et 2^{ème} dossier),
- Schéma d'implantation sur le site olympique,
- Programme de réunion avec la Fédération internationale de Canoë,
- Relais des éléments de communication,
- Participation à la campagne de concertation : 5 événements organisés par la FFCK sur des championnats de France ou en Ile-de-France.

Enfin, la DTN a participé activement à la visite technique de la Fédération Internationale de Canoë lors de son déplacement sur le chantier de Vaires-sur-Marne. Le bilan a été très positif. Nos représentants internationaux ont été impressionnés par l'ampleur du projet et seront vraisemblablement des relais précieux pour la candidature et nos futures organisations sur site de Vaires-sur-Marne.

Relation internationale – deux français au Comité Exécutif de la Fédération Internationale de Canoë

L'année 2016 était également sous le signe d'une actualité internationale importante avec le congrès de la Fédération Internationale de Canoë (ICF) fin novembre à BAKU.

Tony ESTANGUET et Jean-Michel PRONO ayant décidé assez tôt de se relancer dans cette campagne, nous avons pu lancer un programme d'accompagnement dès les Jeux Olympiques de RIO avec notamment l'organisation d'un cocktail au club France avec près de soixante représentants de l'ICF ou présidents de fédérations nationales.

Nos deux candidats ont tous les deux été réélus assez aisément sur des positions donnant accès au comité exécutif :

- Tony ESTANGUET – Membre du Comité Exécutif et Vice-Président
- Jean-Michel PRONO – Membre du Comité Exécutif et Président du comité technique Slalom



A l'issue de ce congrès, la France a également maintenu son positionnement sur le plan technique en plaçant plusieurs français au sein des comités techniques :

- Jean-Christophe GONNEAUD - Membre du comité technique Paracanoë
- Mathias GERARD – Membre du comité technique Descente
- Maxime GOHIER – Membre du comité technique Kayak-Polo

Enfin, je souhaite ici remercier vivement Jon SOUILLLOT qui a été un membre actif du comité technique ICF freestyle pendant plusieurs olympiades et qui a souhaité se retirer.

CONCLUSION

Cette année olympique fût une nouvelle fois dense, chargée en émotions et a permis à notre fédération d'être au rendez-vous de la performance. Pour cela, nous avons su faire preuve une fois de plus de créativité, de dynamisme, de conviction et être en ordre de marche dans nos nombreux secteurs d'intervention.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et l'ensemble des professionnels pour leur engagement et pour tout le travail réalisé cette année et durant toute cette olympiade.

Evidemment beaucoup de choses restent à faire pour consolider nos performances sportives, être présent à notre rendez-vous mondial à Pau et rester globalement concurrentiel sur la scène internationale. Beaucoup de travail reste aussi à faire pour continuer de renforcer nos clubs qui, on ne le rappelle jamais assez, sont notre raison d'être et portent nos activités sur le terrain.

Dans le contexte de baisse des moyens publics, devenu aujourd'hui une réalité durable pour tous, la professionnalisation de nos clubs au cœur de la vie de leur territoire constitue un enjeu de survie de notre modèle fédéral. Charge à notre fédération, constituée de nouvelles régions, de continuer d'accompagner au mieux ses clubs face à l'évolution des défis auxquels ils vont devoir faire face dans les années à venir.

Il me reste désormais à remercier les équipes techniques en place, investies et compétentes, qui ont fait un travail remarquable tout au long de cette olympiade, notre Bureau Exécutif et son Président Vincent HOHLER, responsable, engagé et pleinement mobilisé sur le terrain.

Je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe dirigeante pour continuer de conduire notre fédération sur la voie de la performance et du développement pour l'olympiade à venir.

Philippe GRAILLE

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL



Gilbert TROUVE
Secrétaire Général
de 2009 à 2016

Les dispositifs développés depuis la fin de la précédente olympiade, la saisonnalité, eDEN CLUB, EFCK permettent aux clubs de disposer d'outils propres à leur développement et mettent en évidence la qualité des structures et des actions mises en place.

Les différentes études ainsi que les colloques, les séminaires, les assemblées générales des comités régionaux nous permettent de mesurer les conditions de fonctionnement

des structures composant notre fédération. L'enquête réalisée fin 2015 et début 2016 à laquelle ont répondu 75% des clubs doit inciter notre fédération – siège et organes déconcentrés – à mettre en place une politique conforme à leurs intérêts.

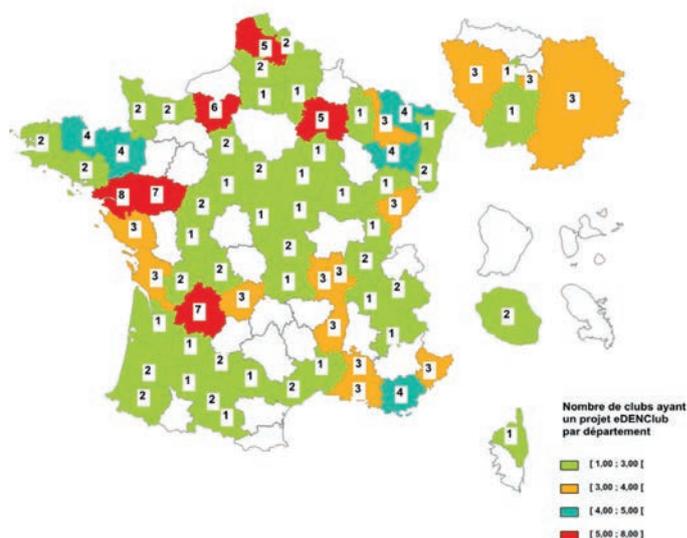
L'évolution de la société, la conjoncture ne devraient-elles pas amener les instances fédérales à réfléchir sur l'évolution du fonctionnement des structures associatives ? Cette réflexion doit s'inscrire dans « l'esprit club » en prenant en compte les valeurs dont le secteur est porteur ? Partage, solidarité, respect, recherche de l'excellence...

Accompagner les clubs pour les aider à mieux répondre aux attentes de leurs adhérents, de leurs partenaires, à remplir une mission d'intérêt général et à se développer, tel doit être l'un des objectifs de la prochaine olympiade. **Pour ce faire le rôle des comités régionaux et départementaux est fondamental. Ils sont les relais du siège dans les territoires. Ce sont des structures incontournables de la mise en œuvre de la politique fédérale.**

eDEN CLUB

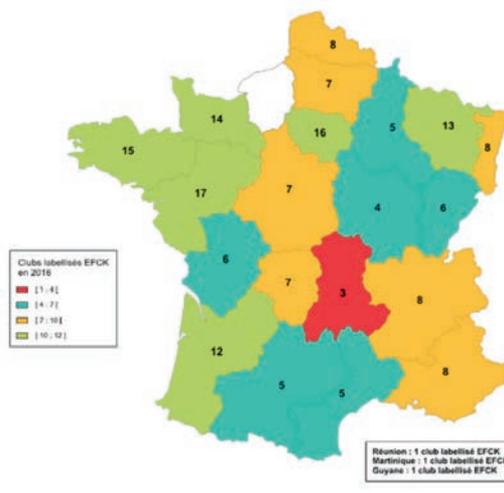
Est un dispositif d'accompagnement des clubs pour l'élaboration de leur projet associatif et de développement. Il est porté par le siège avec l'implication de quelques comités régionaux.

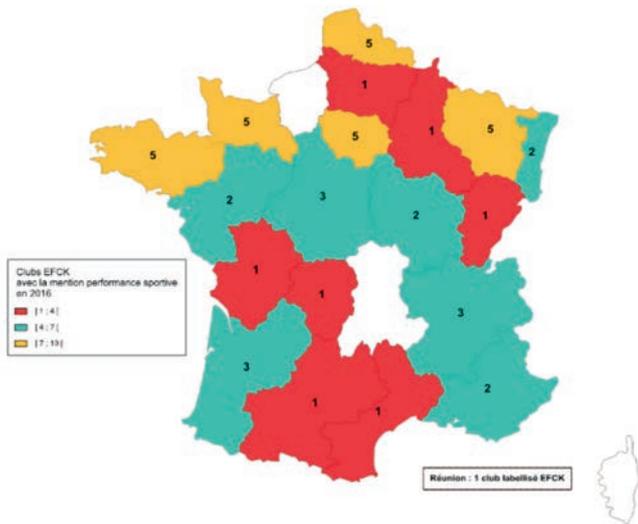
Fin 2016, 162 clubs ont réalisé leur projet associatif en utilisant eDEN CLUB.



L'ECOLE FRANCAISE DE CANOË KAYAK (EFCK) 178 CLUBS

C'est un label unique, son obtention était progressive jusqu'en 2016. Le label EFCK a pour objectif de valoriser les clubs qui ont atteint un niveau de qualité notamment en termes d'accueil, de locaux, d'encadrement, ou encore d'activités. Il permet en plus aux clubs qui le souhaitent d'obtenir la mention « performance sportive » sous réserve de répondre aux critères du PES 1. 50 ont obtenu le label PS en 2016.





LES STRUCTURES

Le nombre de structures composant la fédération est globalement stable :

Les clubs

- 703 clubs étaient affiliés en 2016, contre 709 en 2015 - 710 en 2014 et 722 en 2013).

13 clubs ont rejoint la FFCK en 2016, en revanche 19 ne se sont pas réaffiliés. Durant l'olympiade 40 clubs se sont affiliés à la FFCK en revanche 63 n'ont pas renouvelé leur affiliations. Ce sont des structures à faibles effectifs dont certains ont disparu de la vie associative.

Trop de clubs possèdent encore des locaux inadaptés et vétustes pour prétendre à un développement durable. L'élaboration d'un projet associatif est indispensable pour renforcer la crédibilité des clubs auprès de leur collectivité. L'appui des comités régionaux est souvent indispensable pour la mise en œuvre d'une politique de partenariat.

Les membres agréés

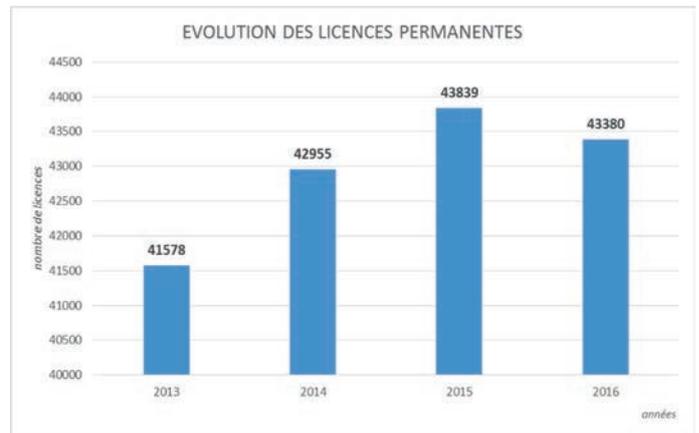
22 structures sont membres agréés en 2016 (33 en 2015). Ces structures accueillent essentiellement des pratiquants occasionnels. Elles diffusent des titres temporaires, leur intérêt d'être membres de la FFCK leur permet de bénéficier de l'action fédérale pour la défense de l'accès aux sites naturels de pratique. Leur impact réside dans le nombre de titres temporaires diffusés.

Les Titres

La gamme de titres permet aux clubs d'accueillir une diversité de pratiquants du loisir à la compétition et de développer une diversité de pratiques, de l'éducatif au « fitness » dans les trois milieux eau calme, eau vive et mer.

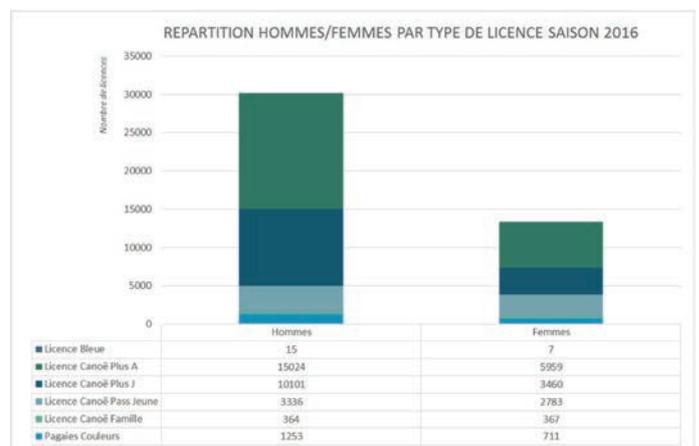
Les licences permanentes

En 2016 le nombre de licences permanentes délivrées par les clubs est de 43 380. Soit une légère diminution de 1% par rapport à 2015. Au cours de l'olympiade la progression est de 4,34%.



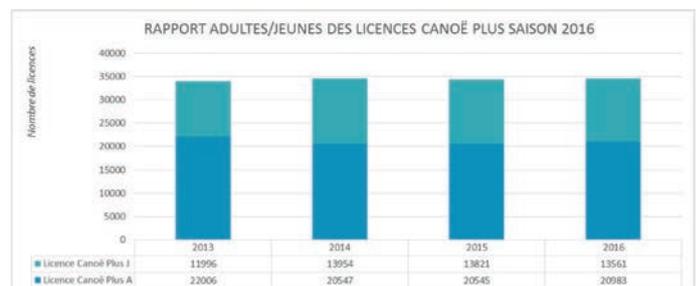
Ce recul s'explique par la diminution de 14,3% du nombre de licences « Pass jeune » (6998 en 2015 et 6119 en 2016). Les conditions météorologiques du printemps ont entraîné un accueil inférieur des groupes dans les clubs.

En 2016, l'ensemble des titres permanents délivrés aux féminines représentent 30 % des licenciés, La progression est de 1,4%.



Les licences Canoë +

Leur nombre est stable avec une légère progression de 0,5% au regard de 2015. Durant l'olympiade la progression des licences « canoë + » a été de 1,5%.



Evolution du nombre de licenciés par région durant l'olympiade

Les potentialités de développement résident essentiellement chez les catégories jeunes Poussins, benjamins et minimes.

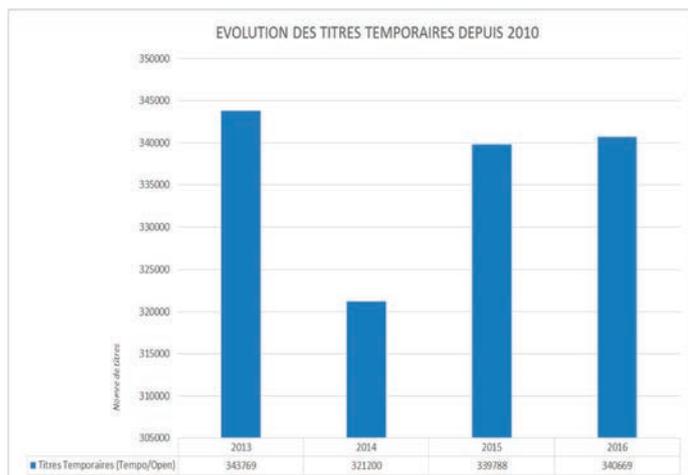
Les écoles de pagaises des clubs, les animations régionales qui intéressent les trois catégories les plus jeunes ont un impact certain sur le nombre de licenciés.

Il subsiste une très forte déperdition dans les catégories cadettes et juniors. Certes, ces catégories d'âges sont attirées par d'autres centres d'intérêts, mais n'existe-t-il pas pour celles-ci une lacune en termes d'animation régionale et nationale ?

REGIONS	2013	2014	2015	2016	MOYENNE
BRETAGNE	4784	4976	4977	5241	4995
ILE DE FRANCE	3519	3567	3658	3678	3606
NORMANDIE	3160	3147	3293	3071	3168
RHONE ALPES	2705	2854	2880	2995	2859
AQUITAINE	2699	2670	2934	3102	2851
PAYS DE LOIRE	2640	2737	2767	2856	2750
PACA	1444	2714	2841	2739	2435
LORRAINE	1979	2150	2098	2036	2066
NORD PAS DE CALAIS	1642	1790	1738	1725	1724
BOURGOGNE	1794	1933	1580	1574	1720
LANGUEDOC ROUSSILLON	1688	1682	1769	1718	1714
POITOU CHARENTES	2463	1460	1415	1466	1701
MIDI-PYRENEES CK	1632	1607	1715	1601	1639
ALSACE	1408	1487	1437	1472	1451
CENTRE	1326	1455	1599	1406	1447
PICARDIE	1210	1257	1335	1254	1264
CHAMPAGNE ARDENNE	1091	1087	1096	1118	1098
FRANCHE COMTE	1145	1036	1229	909	1080
REUNION	714	667	874	1000	814
LIMOUSIN	689	725	702	602	680
GUADELOUPE	520	550	497	541	527
GUYANE	499	581	507	462	512
AUVERGNE	407	423	443	475	437
MARTINIQUE	173	214	196	185	192
COMITE REGIONAL MAYOTTE CK	155	103	138	59	114
CORSE	37	39	45	38	40

Les titres temporaires

En 2016, la délivrance de ces titres est stable 340 669 titres délivrés contre 339 788 en 2015.



Globalement, le nombre de licenciés augmente, mais cette augmentation est-elle suffisante ? La conjoncture nous amène, à tous les niveaux, à être plus offensif en termes de délivrance des titres.

Un adhérent un titre, une règle qu'il convient de respecter.

Les comités régionaux et la réforme territoriale

13 régions composent aujourd'hui la France métropolitaine.

L'organisation territoriale de quinze comités régionaux est aujourd'hui modifiée. Les sept nouveaux comités poursuivront la réflexion amorcée en 2016 afin de pouvoir couvrir efficacement les nouveaux territoires.

Les comités régionaux sont porteurs du projet fédéral dans les territoires, ils ont un rôle fondamental en termes de coordination des activités, d'information et de communication. Accompagner les clubs dans leur développement est une mission essentielle.

A l'heure où la nouvelle organisation institutionnelle des territoires se met en place les comités régionaux, ne doivent-ils pas renforcer leur positionnement comme organe d'expertise et de conseil ?

Une gouvernance à faire évoluer

En 2016, l'exécutif a engagé avec les comités régionaux une réflexion concernant la gouvernance. Ceci a permis de faire avancer la vision et des perspectives pour une nouvelle organisation en termes de prise de décisions notamment.

L'enquête menée en direction des clubs et dont le retour a été de 75% montre la distance qui existe entre ceux-ci et les instances fédérales. Cet éloignement montre un déficit en termes de communication ainsi qu'une insuffisance d'écoute de la part des organes et des instances fédérales. Les structures et notamment les clubs doivent être mieux entendus et prendre toute leur place dans les choix politiques, dans les élections des instances au plus haut niveau ainsi que dans les organes de décisions. Il convient de rappeler que la FFCK est une fédération de clubs.

Lors des colloques des présidents de CRCK qui se sont tenus en 2016 des propositions concrètes ont été avancées, elles figuraient dans le programme des candidats à l'élection du bureau exécutif de la FFCK, elles se concrétiseront vraisemblablement par une évolution des statuts.

Mais la réflexion sur la gouvernance doit-elle s'arrêter uniquement à une modification des statuts ? Si l'on souhaite qu'une majorité de clubs s'engage vers une voie de développement pour être des acteurs de la vie de leur territoire ne faut-il pas aussi leur permettre de participer davantage aux orientations et aux prises de décisions des instances fédérales ?

La réflexion sur la gouvernance, dans une société en mutation, ne peut pas se résumer uniquement à l'expression des organes déconcentrés. Elle doit favoriser l'expression et l'écoute des acteurs de terrain que sont les clubs qui fondent la fédération.

CONCLUSION

Le milieu associatif sportif, tout en appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire subit aujourd'hui les contraintes qui touchent notre société. La diminution des ressources publiques implique le renforcement des fonds propres de nos structures et l'évolution vers une plus grande autonomie financière. Un modèle économique nouveau reste à construire.

Gilbert TROUVE





Georges LE PALLEC
Trésorier
de 2013 à 2016

L'exercice clos au 31 décembre 2016 se solde par un excédent budgétaire de 90 512,63 € contre un résultat net comptable de 31 390,85 € en 2015. Les chiffres présentés dans ce rapport peuvent être corrigés selon les recommandations du commissaire aux comptes dont le rapport sera remis début mars 2017.

Les faits caractéristiques de l'exercice :

■ Lors de l'assemblée générale 2014, il avait été proposé d'aménager les quotes-parts dont l'objectif était de :

« Proposer à nos comités régionaux un dispositif économique plus favorable, basé sur le développement de l'ensemble des titres, afin de dégager plus de ressources au service des clubs »

La procédure a été reprise en 2016 en prenant en référence les années 2015 et 2016.

Une somme de 7107,78 € a été versée au début de l'année 2017 au bénéfice de 5 comités régionaux qui ont progressé en effectif, en complément des quotes-parts cédées en 2016.

- L'année 2016 étant une année olympique, il y a reprise des provisions de 35 000€ passées sur les années 2013,2014 et 2015 soit 105 000 € au total.
- Le budget se maintient au-dessus de 6 millions d'euros.
- Du fait de la perte du partenariat ADIDAS, la Fédération a budgété sur ses fonds propres les primes à la performance et elle a bénéficié cette année encore d'une subvention du CNOSF de 44 769 € pour s'équiper chez CREWLINE (dotation vestimentaire).
- Compte-tenu des spécificités des prochaines olympiades il a été décidé une répartition de la dotation de la provision JO sur une durée de 3,25 années, c'est-à-dire à compter du mois suivant la clôture des précédents jeux olympiques, soit à compter du mois d'octobre 2016. Précédemment la durée de constitution de cette provision n'était que de trois ans.
Le principe d'une reprise de la provision l'année du déroulement des JO perdure.
- Les travaux de toiture du siège de la Fédération ont été réalisés courant 2016 avec pour objectif l'amélioration de l'éclairage zénithal et une meilleure isolation. Ils n'ont pas été réceptionnés. Un procès-verbal de réception a été établi en date du 4 novembre 2016 avec des réserves.

Situation et activité de la Fédération au cours de l'exercice écoulé :

Les RESSOURCES de l'association

Pour cet exercice s'établissent à **6 560 448 €** contre 6 527 248 € au 31 décembre 2015.

Elles sont constituées de :

SUBVENTIONS PUBLIQUES

La totalité des subventions s'élève à **3 204 042 €** contre 3 318 419 € en 2015. La convention d'objectifs d'un montant de **3 036 505 €** contre **3 130 457 €** en 2015 a bénéficié de 20 000 € au titre d'un avenant pour les JO de Rio et 48 000 € au titre d'un second avenant dans le cadre de primes pour l'encadrement des athlètes médaillés aux jeux. Il faut signaler que les indemnités de sujétion qui transitaient par la convention d'objectifs sont directement versées aux cadres depuis le 1^{er} janvier 2016. Le montant de la subvention s'en trouve donc diminué de 115 357€. Hors primes la diminution nette est de 1,5%.

Le soutien de l'Etat reste essentiel. Les aides publiques représentent **49 %** de nos produits. La convention d'objectifs représente à elle seule **46 %**. La diminution de cette dernière et l'augmentation de nos fonds propres donne l'évolution suivante : 48% en 2015, 49% en 2014, 52,3 % en 2013, 48,8% en 2012, 48,6% en 2011 et 51% en 2010.

Comme en 2014 et 2015, les subventions pour les relations internationales et les événements internationaux relèvent du CNDS et du CNOSF.

Le CNDS a accordé une subvention de 700 000 € à la FFCK pour le soutien à l'organisation du Championnat du Monde de Slalom et Descente sprint de Canoë-Kayak prévu en 2017 : 100 000 € en 2015, **100 000 €** en 2016, 480 000 € en 2017; 20 000 € en 2018. Sur les 20 000 € demandés au CNOSF dans le cadre des relations internationales, nous avons reçu la notification d'un accord de financement de **22 767,84 €** au titre de la représentation internationale, des déplacements institutionnels, du soutien à la candidature de Tony ESTANGUET à la FIC.

RESSOURCES PROPRES

Les ressources internes s'élèvent à **2 364 196 €** contre 2 322 307 € en 2015. Le chiffre d'affaires lié aux adhésions qui ne progresse pas est inférieur au prévisionnel soit **1 895 314 €** pour 1 902 980 € au budget. On constate une augmentation des produits liés aux encaissements des inscriptions aux compétitions qui sont ensuite reversés aux organisateurs signe que l'activité sportive se maintient.

Des partenariats privés pour 8 % (pas de mécénat entreprise - athlètes haut niveau valorisé cette année).

Dans le cadre du partenariat EDF, nous bénéficions des accords suivants :

- Versement d'une redevance annuelle (en 2015 et 2016) de **250 000 €** pour le siège fédéral qui inclut le partenariat des EQF masculines et féminines, de l'EQF paracanoë, de pagaies couleurs et de l'Ecole Française de Canoë Kayak en exclusivité, la visibilité institutionnelle (tout document FFCK).

- EDF provisionne chaque année en plus de la redevance une somme de **150 000 €**. Cette année le financement a concerné :
 - L'organisation de la Coupe du monde de Pau pour 60 000 €
 - L'Appel à Projet handikayak EDF/FFCK pour 50 000 €.
 - Les Ecoles Françaises de Canoë-Kayak pour 20 000 €
 - Des outils de valorisation du partenariat (signalétique, supports de communication, publicité, dotation des arbitres) pour 5 802 €.

- EDF effectue en plus les lâchers d'eau qui ne sont pas valorisés dans ces chiffres.
Dans le cadre de la Coupe du Monde de Pau, EDF a abondé le partenariat par l'octroi d'une somme de 30 000 € supplémentaires.

Nous remercions également nos autres partenaires au rang desquels la MAIF qui nous a soutenus à hauteur de **38 666,67 €** (dont 22 000 € pour la coupe du monde organisée à Pau) et NELO.

Il faut également signaler en 2016 le retrait en tant que mécène du Crédit Coopératif suite à un changement du modèle de la banque.

Des ventes de produits et services pour **250 628 €**, 181 882 € en 2015, produits Pagaies Couleurs, de formation, ventes de camions et de divers matériels. Ces ressources sont supérieures au prévisionnel.

Le restant de nos ressources est issu des reprises sur provisions pour les jeux olympiques **105 000 €**, des produits financiers à hauteur de **1 565 €**.

Le niveau des CHARGES

Il est de l'ordre de **6 470 335 €** contre 6 495 857 € en 2015.
Les principaux postes de charges sont les suivants :

- La masse salariale

Elle s'élève à **1 294 111 €** contre 1 354 608 € en 2015 et représente **20 %** des charges.

- Les actions de l'Equipe de France

Elles représentent **1 761 501 €** contre 1 838 716 € en 2015. Le budget des actions du parcours de l'excellence sportive passe de 559 852 € en 2015 à **574 039 €** en 2016. Ces deux secteurs représentent respectivement **27 %** et **9 %** des charges. L'écart avec le prévisionnel est compensé pour partie par des produits supplémentaires issus d'un avenant à la CO pour les JO de **20 000 €**, de participations financières à des stages et compétitions et inscriptions pôles.

- Les relations structures

Elles génèrent **552 521 €** de charges contre 548 000 € en 2015. Il faut souligner, malgré le chiffre d'affaires « adhésions » moins important que le prévisionnel, le reversement de quotes-parts supplémentaires et également la provision de 10 000 € dans le cadre de l'accompagnement des régions qui ont dû mettre en œuvre la réorganisation territoriale.

- Les manifestations

Elles représentent **512 687 €**, soit **8%** des charges. Il s'agit en grande partie du reversement des inscriptions aux compétitions, des dépenses liées à l'arbitrage et des frais liés aux manifestations internationales organisées en France.

- Les frais de fonctionnement

5% des charges comme en 2015.

- La Formation

Elle représente une masse budgétaire de **155 109 €** contre 180 121 € en 2015. Il faut souligner la continuité des actions en faveur de la formation fédérale et professionnelle des entraîneurs et des moniteurs.

- le matériel

Il représente **418 614 €**, soit **6%** comme en 2015. La seconde tranche de travaux concernant la toiture n'a été amortie que sur 4 mois. Par ailleurs, comme ils n'ont pas été réceptionnés (un procès-verbal de réception a été établi en date du 4 novembre 2016 avec des réserves) et qu'une procédure d'expertise judiciaire a été lancée, une provision pour risques a été passée.

Le RESULTAT

L'exercice budgétaire 2016 fait ressortir un **excédent de 90 512 €**. Ce résultat supérieur de 80 095 euros par rapport au prévisionnel s'explique par :

- Au niveau des produits

Des ventes exceptionnelles supérieures de **60 000 €** par rapport au prévisionnel (notamment 2 camions supplémentaires). Une subvention de **20 000 €** attribuée pour rémunérer Tony ESTANGUET qui a changé de statut en 2016 (salarié du GIP Paris 2024) ; cette subvention a été conservée et a permis de financer d'autres actions initialement budgétées sur fonds propres.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Le report à nouveau, après affectation du résultat s'élèvera à **1 546 364 euros**.

Analyse et informations

- Analyse de la réalisation du budget de l'exercice écoulé

Le budget de l'exercice écoulé a été réalisé conformément au budget prévisionnel. L'excédent généré provient de produits exceptionnels supérieurs au prévisionnel.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les travaux de toiture n'ayant pas été réceptionnés, dans un souci de conciliation et d'achèvement de ceux-ci, la FFCK a proposé au Bureau d'Etude SECC une transaction qui a été refusée.

Aussi compte-tenu de la défaillance de la maîtrise d'œuvre (SECC) tant au stade de la conception que de l'exécution des travaux, et après avoir pris l'attache de Maître Couraud du cabinet DENOVO et de la MAIF notre assureur qui s'est engagé à nos côtés, la FFCK a sollicité une expertise judiciaire auprès du TGI de Créteil. La première audience est prévue le 18 avril 2017.

- Evolutions prévisibles de la situation de la Fédération et perspectives d'avenir

La situation financière de la Fédération est saine. Elle permet d'honorer nos différents engagements et de dégager une certaine autonomie financière. Toutefois nous devons être vigilants face aux baisses des financements publics et la stagnation de fonds propres.

Il est nécessaire que la Fédération soit attentive à la préservation et au développement de ses ressources propres sans oublier les partenariats privés.

- Informations relatives au budget proposé au vote de l'Assemblée pour le prochain exercice

Le budget prévisionnel 2017 qui sera soumis au vote de l'assemblée est équilibré et génère un résultat de 11 666 €.

Comme en 2016, les produits se situent au-dessus de 6 millions et se répartissent à peu près de manière équivalente. En ce qui concerne la convention d'objectifs, la négociation est prévue le 17 mars 2017. Les informations qui nous sont parvenues du ministère prévoient un maintien du montant de la subvention 2016 moins les avenants (Rio, prime encadrement) et la part pour Tony ESTANGUET.

Les partenariats sont en cours de négociation et devraient rester quasi identiques à 2016 ; il faut signaler le partenariat supplémentaire de la MAIF de 110 000 € (pour les manifestations se déroulant à Pau, Saint Omer, et la visibilité sur les Equipes de France).

Enfin, le soutien du CNOSE pour l'achat d'équipements vestimentaires est reconduit en 2017. Concernant les charges il faut signaler la nouvelle méthode de provisionnement des JO

Le coût des JO s'étale sur 16 trimestres. Le changement de méthode porte sur l'avancement de la période de provisionnement au 1^{er} octobre de l'année des JO précédents et non plus au 1^{er} janvier de l'année suivante comme cela était le cas précédemment. De ce fait nous avons une période de provisionnement de 13 trimestres et non plus de 12 trimestres comme auparavant avec un coût supporté l'année des jeux qui porte bien sur 3 trimestres (du 1^{er} janvier au 30 septembre).

Le budget estimatif pour Tokyo, validé par le BEX est de 200 000 €. Le provisionnement sur 3,25 années (13 trimestres) du 1^{er} octobre 2016 au 31 décembre 2019 se répartit comme suit :

- 2016 provision de 12 500 € (200 000 € / 16 trimestres)
- 2017 provisions de 50 000 €
- 2018 provisions de 50 000 €
- 2019 provisions de 50 000 €
- 2020 charges engagées 200 000 € et reprise de provision de 162 500 € (200 000 € - 162 500 € = 37 500 € soit 3 trimestres)

- Informations relatives à la gestion de la Fédération et requises par la Loi :

Activité de la Fédération en matière de recherche et de développement, nous vous informons que nous n'avons pas inscrit à notre bilan, au titre de l'exercice écoulé, des frais en matière de recherche et de développement.

Filiales et participations, nous vous rappelons que la Fédération ne détient aucune participation dans d'autres entités.

Dépenses et charges non déductibles fiscalement, aucune dépense ni charge non déductible fiscalement, telles que visées à l'article 39- 4, du Code général des impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice, de même qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39- 5, dudit code n'a été opérée.

Conventions réglementées, le rapport du Commissaire aux comptes qui vous sera présenté lors de l'assemblée générale relate les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Georges LE PALLEC

RAPPORT MORAL DU VICE-PRESIDENT



Daniel KOEHLIN
Vice - Président
de 2013 à 2016

L'année 2016 fut donc ma troisième année au sein du BEX de la FFCK en tant que Vice-Président, référent de diverses commissions statutaires médicale, lutte contre le dopage et d'activités Dragon-Boat, Ocean-Racing, Waveski-Surfing, pratique non compétitive dite de « loisirs » mais aussi de domaines transversaux comme la sécurité, la pratique Handi, le sport santé.

Ma connaissance du fonctionnement de la Fédération sous tous ses aspects, mon expérience dans le monde du canoë-kayak m'ont fait me présenter à la présidence de la FFCK avec la présentation

d'un programme et d'une équipe qui à l'évidence n'ont pas fédéré les représentants des comités régionaux.

Ces derniers ont mis en place à la tête de l'exécutif Jean ZOUNGRANA et son équipe à qui, bien sûr, je souhaite pour la FFCK réussite pleine et entière pour ce prochain mandat.

Je remercie le président, nouvellement élu, de me permettre de présenter comme les années précédentes mon rapport avec quelques réflexions, sentiments, remarques concernant mes présences fédérales pendant cette année particulière puisqu'il s'agissait d'une année olympique et paralympique avec RIO en point d'orgue. (En ce qui concerne ma fonction de médecin fédéral national : voir mon rapport de la commission médicale)

Les Assemblées Générales (AG) de la FFCK

- ordinaire 2015 du 2 avril 2016 en pleine période de sélections olympiques
- électorale du 10 décembre 2016 avec le résultat ci-dessus évoqué. Je prendrais le soin de remercier les personnes qui me font confiance en m'ayant apporté leurs suffrages ainsi que l'équipe qui s'était engagée à mes côtés (Renaud MARY, Catherine PAOLETTI, Guy PICOU, Maryse VISEUR et Arnaud SOETE).

Les 18 Bureaux Exécutifs dont vous connaissez les ordres du jour et les relevés de décision qui, publiés rapidement vous ont permis de suivre la vie fédérale nationale et du siège. Il ne vous aura pas échappé que la quantité de travail demandée aux membres de l'exécutif aura motivée le désir de l'augmentation du nombre de ses membres pour le futur.

Je n'oublierai pas tous **mes passages réguliers à la FFCK**

- pour le suivi et la préparation de ces bureaux exécutifs et des autres questions d'actualité pour traiter de sujets divers avec d'autres élus :
 - à commencer avec mes collègues du BEX (Nathalie LATIMIER, Gilbert TROUVE, Georges LE PALLEC, Patrick BERARD) et en particulier Vincent HOHLER à qui je dois cette expérience unique, inoubliable d'avoir pu être présent à l'exécutif fédéral.
 - le président du Conseil Fédéral Vincent BLANCHET ainsi que ses membres avec lesquels nous avons eu des échanges constructifs positifs pour la FFCK
 - avec les Cadres Techniques (nationaux et régionaux) et bien sûr avec le DTN Philippe GRAILLE inestimable et toute son équipe dont j'ai toujours eu plaisir à souligner la polyvalence et la disponibilité. Comme c'est sans doute la dernière fois je les citerai avec plaisir (espérant ne pas en oublier : c'est le risque...) : Cyril NIVEL, Christophe ROUFFET, Pierre-Michel CROCHET, Patryce BAZIN, Emmanuel BRUGVIN, Renaud DOBY, Céline RECULET, Jean-Christophe GONNEAUD
 - avec le personnel du siège que je remercie aussi tout particulièrement pour ces 3 années de sympathie que je crois avoir passées en leur compagnie : Bernard LALANNE qu'il me sera impossible d'oublier pour toutes ses actions dans l'intérêt de la FFCK, Annabelle BERNADO, Laurence MOREAU et son équipe : Sabrina GARNIER et Yoann GUEZENEC et Florent MAILLET. Mais aussi Caroline BARBAUT, Margaux PINSON, Carole SIMONNET, Virginie AUBAZAC, Andrea SENSI, Pierre HERAULT, Elsa MOLMY et Hélène BOURDON.

Les 4 Conseils fédéraux (CF) de cette année 2016.

Comme précisé ci-dessus les discussions, échanges et partages furent productifs avec des décisions finales importantes tenant à la politique fédérale, la vie de nos commissions d'activités avec la refonte des règlements sportifs.

Il est à ajouter pour moi l'intérêt pour les membres du BEX de pouvoir communiquer avec des membres du conseil fédéral sur le terrain des compétitions, comme le prévoient les règlements (avec entre autre la constitution des jurys d'appel)

Les AG des Comités Régionaux de Canoë Kayak (CRCK) : qui m'ont beaucoup apporté pour l'actualisation des connaissances sur le terrain concernant la vie du milieu associatif, sportif et du Canoë Kayak (CK) en particulier. Cette présence du BEX et des membres du conseil fédéral aux assemblées régionales est indispensable.

Pour ma part donc (après avoir remercié ces comités régionaux pour leurs conditions d'accueil) :

- AG du CRCK Rhône-Alpes le 29 janvier 2016 à BOURGOIN-JALLIEU
- AG du CRCK d'Alsace le 27 février 2016 à STRASBOURG
- AG du CRCK de Bretagne le 5 mars 2016 à CHATEAULIN
- AG du CRCK de l'Île de France le 19 mars 2016 à CHAMPS-SUR-MARNE

où j'ai pu relever (quelques thèmes parmi d'autres) selon les régions :

- La variabilité de la présence effective de représentants de la DRJS et du CROS. Ceci est regrettable tant les échanges avec nos « relais » sur le plan régional sont primordiaux.
- La satisfaction d'assister parfois à des exposés fort intéressants comme sur « le projet sportif territorial fédéral » ou le « schéma de cohérence des équipements sportifs » (RHONE-ALPES), et à des ateliers de travail de commissions sportives ou transversales (BRETAGNE).
- Le regret de ne pas assister souvent à l'élection au sein des comités directeurs de médecins fédéraux régionaux (à quelques exceptions près) ; mais ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de sensibilisation en particulier au niveau de la prise en charge du sport santé (BRETAGNE, ÎLE DE FRANCE).
- L'implication de CTS en dehors de l'activité sportive de compétition : (loisirs, handi, patrimoine nautique, formation...).
- La difficulté toujours... de recruter des bénévoles pour la vie associative territoriale.
- L'anticipation des fusions pour les nouvelles régions par la présence de représentants des régions voisines au cours de l'AG (ALSACE).
- La mise à disposition d'un véritable dossier de vie annuel du CRCK dans la plupart des cas.
- La réalisation de colloques de dirigeants de clubs préalable (ALSACE), facilitateurs du bon déroulement de l'AG du CRCK.
- Le ciblage (connu) des subventions du CNDS qui implique la recherche de nouvelles sources de financement, subventions propres pour pouvoir réaliser effectivement la politique régionale souhaitée (par exemple compétitive)
- La nécessité de présence impérative du monde « fédéral CK » dans les instances régionales et nationales de gestion de l'eau et de l'environnement.
- L'intérêt du secteur formation fédérale nationale pour l'aide aux formations régionales (et réciproquement).
- L'importance de l'animation « JEUNES » qui mérite attention et prudence : « Les jeunes ne sont pas des petits adultes ».
- Le regret de l'absence physique de récipiendaires de médailles fédérales.
- L'interpellation parfois devant le mode et les conditions de nomination des électeurs représentants les régions lors de l'AG fédérale nationale.

Le colloque des présidents de régions du 24 janvier 2016 à Champs sur Marne où le projet de réforme de la gouvernance proposé par le Président HOHLER et le BEX n'a pas reçu l'accueil escompté.

Les commissions statutaires

Les **3 bureaux médicaux** : présence les 30 mars, 21 juin et 27 septembre 2016 au Siège de la FFCK. Nos domaines de réflexions et d'interventions sont toujours aussi variés avec :

- la gestion de l'équipe médicale et paramédicale du haut niveau,
- les résultats et observations quant à la surveillance médicale réglementaire des athlètes inscrits en liste et tout particulièrement les équipes de France,
- l'analyse des demandes de surclassements,
- l'actualisation du site médical web de la FFCK,
- la préparation du colloque de Pau lors des championnats du monde de Slalom et de Descente Sprint en septembre 2017,
- l'étude de l'actualisation du CMNCI qui deviendra le CACI (certificat d'absence de Contre Indication) à la pratique sportive,
- l'étude de la présence médico-sportive dans les régions
- actualisation des techniques et produits dopants (meldonium...),
- l'actualité sur la leptospirose et ses conséquences sur la pratique du CK dans son environnement,
- l'implication du corps médical dans le comité « pagaie-santé ».

Les commissions de lutte contre le dopage (première instance et appel)

Présence les 15 et 16 avril 2016 au colloque de lutte et prévention contre le dopage organisé par le CNOSF en compagnie de René REQUENA (président de la commission de première instance) :

- Interventions remarquées entre autre du secrétaire d'état aux sports et de membres de services du ministère chargé des sports, de représentants de l'AMA (agence mondiale anti-dopage), de l'AFLD (association française de lutte contre le dopage), Marc MADIOT et Christophe BASSON (CIRAD), représentants de la gendarmerie et des douanes, magistrats, qui ont permis de faire de multiples mises au point sur les techniques de recherche de produits dopants, la prise en charge policière et juridique de ces comportements qui s'assimilent parfois à des conduites mafieuses.
- Très intéressantes furent aussi des questions tenant à l'utilisation parfois déviantes d'hypnotiques, d'antalgiques et d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (produits d'utilisation courante même en dehors du monde sportif).
- Il en fut de même pour des réflexions concernant l'absorption de boissons énergétiques et énergisantes.

J'en avais tiré les conclusions suivantes :

- Pas de véritable spécificité pour le monde du Canoë-Kayak français
- Une attention particulière doit être poursuivie au niveau du contrôle de l'alimentation et des traitements de nos sportifs (boissons, compléments alimentaires, prise de médicaments)

Nous apprécierons encore cette année de ne pas avoir eu de contrôles anti-dopage positifs : ne relâchons pas la garde néanmoins.

Les commissions d'activité sportive où je suis le référent au BEX

la Commission Nationale d'activités (CNA) de Dragon Boat (DB) :

- présence à Saint Jean de Losne le 17 février pour la signature de la convention quadri partite : FFCK représentée par moi-même, CRCK Bourgogne, structure organisatrice « Pagaie Bords de Saône », Collectivités hôtes mairie de Saint Jean de Losne, communauté de communes « Rives de Saône »
- 1 réunion de bureau le 8 mars 2016,
- présence aux championnats de France à Saint Jean de Losne le 1 et 2 octobre 2016 :
Comme les quatre années précédentes compétition très agréable à suivre avec association avec d'autres animations que le championnat de France proprement dit, propice à un souvenir agréable de ce WE.
J'ai noté particulièrement :
 - la présence des élus locaux et partenaires particulièrement sensibles et investis dans la réussite de ce championnat,
 - l'absence de représentants du CROS et de la DRJS (heureusement était présente une représentante de la région Bourgogne et d'un conseiller départemental de la Saône)
 - l'accueil chaleureux de Patrice FAUDOT avec la participation de « LEONTINE » (que les présents n'oublieront pas..)



Au terme de cette olympiade (qui aura été de découverte pour moi), je voudrais simplement répéter que cette discipline a un réel potentiel d'avenir (en dehors du succès plus que connu de la pratique du DRAGON-LADIES) : notre seule pratique de véritable équipage qui peut s'ouvrir à de nouveaux publics comme celui du sport scolaire, universitaire, de l'entreprise.

La CNA d'Ocean-Racing /Va'a vitesse

- une réunion téléphonique de CNA le 1 février 2016,
- Présence aux championnats de France à CROZON du 29 au 31 octobre 2016 en compagnie de Bernard BOUFFINIER représentant le conseil fédéral.

Comme je l'ai déjà écrit l'année dernière j'ai été sensible au fait que cette discipline est à l'évidence fédératrice avec la participation de compétiteurs issus d'horizon bien différents.

D'excellentes réunions « clubs » ont permis d'étudier particulièrement la participation des V6 où des problèmes de sécurité furent abordés. L'organisation fut parfaite cette année dans le Finistère où « tout commence »

Ravi de la présence de personnalités du « monde marin » comme Jean KERHOAS vice-président de la Fédération Française de Voile.

Merci à Jean COMBES et aux organisateurs locaux qui ont vraiment tout fait pour que ce weekend soit réussi dans des conditions climatiques en plus idéales.

Bien évidemment à la fin de ce mandat j'aurai une pensée pour les prochains championnats du monde qui auront lieu en 2019 à QUIBERON.

La CNA de Waveski-Surfing

- avec ma participation aux championnats de France à Mimizan du 25 au 28 août 2016 en compagnie de Dominique LEBELLOUR pour le jury d'appel.

Le déroulement de la compétition fut parfait pour les spectateurs (malgré la difficulté de lisibilité des courses très techniques).

Les sites, plage de Mimizan et lac d'Aureillan, ont permis d'accueillir en plus des championnats de France une compétition de freestyle, de kayak surf et de stand up paddle : ainsi ces quelques jours furent animés grâce à l'organisation d'une structure agréée FFCK « ALL WATER » (point remarquable)

Là encore une réunion de clubs animée par Thierry MOURAUD (fort apprécié par ses troupes...) a permis de sensibiliser les assistants à l'importance de la communication pour le développement de cette discipline ainsi que de la pratique « LOISIRS »

Comme l'année dernière je suis convaincu du fort potentiel de développement du Waveski-Surfing sur l'océan mais aussi sur le pourtour méditerranéen.



Mais aussi des CNA plus historiques :

La Course en Ligne, le Marathon, le Paracanoë

- Présence aux championnats de France de fond de POSES le 27 mars 2016

- le déroulement des courses (trop nombreuses à mon sens : 65 avec 1050 compétiteurs...) s'est néanmoins fort bien passé grâce à la disponibilité des organisateurs. Heureusement les mauvaises conditions météorologiques furent nocturnes .
- pour la première fois de mémoire le jury d'appel s'est réuni avec la participation de Daniel SOERENSEN du conseil fédéral pour une contestation sans suite.
- 2 réunions consacrées au Paracanoë coordonnées par Jean-Christophe GONNEAUD ont permis de bien positionner nos athlètes dans cette discipline soumise à de fortes variations de réglementation en cette année paralymnique.

- Présence aux piges de sélection pour les JO et JP de RIO à MANTES du 5 au 8 mai 2016

- lieu d'échanges privilégiés avec les membres de la commission Course en Ligne, Marathon, Paracanoë pour l'élus que j'étais,
- mon début d'intégration au sein de l'équipe de France de Paracanoë et de son staff que je devais accompagner à RIO pour les Jeux Paralympiques
- la participation des élus à des moments intenses de la vie d'athlètes de haut niveau (avec les joies mais aussi des peines...),
- la grande satisfaction de constater la disponibilité et la polyvalence de nos cadres techniques fédéraux

- Présence aux championnats de France de course en ligne à Libourne du 21 au 23 juillet 2016

Après m'être déplacé la veille au Parc de la Villette à PARIS pour le J- 50 des Jeux Paralympiques (avec la nomination du porte drapeau de la délégation française Mickael JEREMIASZ pour les JP de RIO) je me suis donc rendu à ces championnats de France de Course en Ligne et Paracanoë à Libourne :

- Très bonnes conditions d'accueil par le club de Libourne qui en très peu d'années a réussi à monter une telle « opération » ,
- Forte motivation des élus locaux pour reconduire de championnats de France,
- Présence des organisateurs du championnat de France 2017 qui se dérouleront à VITRÉ et qui bénéficieront donc de l'expérience des anciens..
- Je me poserai la question de la présence sur place d'un médecin en plus des secouristes (ayant dû moi même intervenir) pour une manifestation d'une telle importance (remarque déjà évoquée à plusieurs reprises dans d'autres championnats de France)
- Un grand plaisir à revoir le Dr Jean Claude LABADIE (ancien médecin fédéral national FFCK) Président du CROS Aquitaine,
- De grands moments de présentation des EQF de Course en Ligne et Paracanoë : la présence des représentants du service communication fédéral m'a semblé plus qu'intéressante lors de ce déplacement
- Un regret (là aussi déjà exprimé) la remise des médailles de podiums pendant les courses et le défaut de reconnaissance des titres attribués associés : mais y a t'il une solution en dehors de la diminution du nombre de courses ?

- Présence aux Jeux Paralympiques de RIO du 13 au 18 septembre 2016

Il sera difficile pour moi de résumer un tel séjour : tout simplement l'un des plus grands moments de ma vie :

- merci à nos athlètes (et aux autres participants de ces JP) de m'avoir donné une leçon de vie (même pour un médecin ayant vécu 45 ans d'intense vie professionnelle), Cindy MOREAU, Agnès LACHEUX, Rémy BOULLÉ, Martin FARINEAUX,
- merci au CPSF et en particulier sa présidente Emmanuelle ASSMANN et Gérard MASSON, Sophie KUCHARSKY et Laurent ALLARD pour leur accueil quotidien au « Club France » et une prise en charge sécuritaire,
- merci aux organisateurs brésiliens de leur gentillesse et disponibilité,
- merci à la FFCK de m'avoir permis de vivre ces moments en compagnie de Philippe GRAILLE Jean-Christophe GONNEAUD, François MAUCOURANT, Anne-Solène VEY (particulièrement appréciée au sein de l'équipe paramédicale française),
- Courses spectaculaires très agréables à regarder en raison du très bon placement des tribunes au niveau de la ligne d'arrivée,
- Résultats de nos compétiteurs qui sont tous parvenus en finale avec la splendide médaille de bronze de Cindy MOREAU (ces JP ont pu montrer à mon avis le fort potentiel de l'équipe de France)
- Une cérémonie de clôture de ces courses mémorable avec une photographie de tous les officiels et juges participant à ces courses de Paracanoë.
- De multiples contacts avec le président de la FIC José PERURENA-LOPEZ, le président de ECA Albert WOODS, John EDWARDS juge certificateur de la commission Paracanoë à la FIC, l'ambassadeur de France au Brésil, la secrétaire d'état au handicap du gouvernement français Mme Ségolène NEUVILLE, le Dr Jean-Claude DROUVERT chef de la délégation française de ces JP, M. Marc TRUFFAUT Président de la FFSA etc. Il n'est pas utile d'insister sur l'importance pour la FFCK de ces échanges à ces moments privilégiés,
- Enfin je ne pourrais pas oublier l'intervention du Dr Mélanie BADIN sans qui l'équipe de France n'aurait pas pu être complète à ces JP.



- Présence aux championnats de France de Marathon à DECIZE 24 et 25 septembre 2016

- Site parfaitement aménagé avec écran très visible au niveau de la zone de portage permettant de suivre avec exactitude instantanée le déroulement de ces championnats
- Essai de système de départ très probant
- Net désir des élus locaux de la Nièvre d'organiser des événements internationaux
- Présence appréciée de Maxime BEAUMONT médaillé olympique avec présentation de la plupart des membres de l'équipe de France de Marathon

Le Slalom

- Présence du 16 juin au 19 juin 2016 à la Coupe du Monde de Pau (et de Descente Classique et Sprint) :
 - Évènement bien sur marquant dans le cadre de la préparation des JO et du prochain championnat du monde 2017 sur ce même bassin,
 - Forte implication de la FFCK et de la FIC, de la communauté d'agglomération de Pau du comité d'organisation avec Tony ESTANGUET et Christophe PRIGENT (et tant d'autres...),
 - Réussite évidente avec un festival de l'eau Vive, des « Casetas » avec des animations nautiques et sportives, un concert ...rendant ces jours animés,
 - à mon avis de très bonne augure pour l'année prochaine.



- Présence le 26 juin aux championnats du CRIFCK de slalom sur le bassin de Corbeil-Essonnes :
 - Organisé par le CKCF (le plus ancien club de France de CK en activité), accueilli par le club de Corbeil-Essonnes sur ce bassin de slalom aménagé
- Présence aux championnats de France de Slalom à Bourg saint Maurice du 27 au 31 juillet 2016 :
 - Sur ce bassin mythique de Bourg Saint Maurice de très bons championnats de France de Slalom (après un championnat de France master ayant eu lieu quelques jours avant) : bonne séparation de courses pour un bon déroulement de cette compétition,
 - Un autre bon point : l'adaptation du parcours au niveau des participants (ex Cadets et Catégories Dames),

- Bons contacts avec la région Rhône-Alpes (CRCKRA quasiment organisateur), le club de Bourg-Saint-Maurice qui devrait pouvoir bénéficier de l'aide de la Mairie, avec EDF hydraulique local régulant le niveau d'eau, avec les « rafteurs » locaux professionnels qui ont pu continuer à exercer pendant les courses,
- un événement festif bien agréable : un rappel de la médaille d'or à Atlanta d'ADDISON – FORGUES il y a 20 ans en parallèle avec une sensibilisation à la candidature de PARIS 2024.

La Descente de rivière

- En complément de la manche de coupe du monde de Descente Classique et Sprint du 18 juin à PAU où la notion d'eaux-vives prend tout son sens.
- Présence aux championnats de France de Descente Classique et Sprint dans la vallée de l'UBAYE du 5 au 10 juillet 2016
 - Comme les années précédentes fort succès dû en particulier à l'amabilité pour ne pas écrire plus de la part des bénévoles de l'organisation,
 - forte implication, motivation, soutien de la part des élus de la vallée qui en « redemandent » en espérant une compétition internationale sur ce site,
 - une note particulière sur le déroulement des courses : l'accompagnement sécuritaire de certains vétérans sur cette rivière exigeante : c'est bien.



Le Kayak-Polo

- Présence au 10^{ème} tournoi international de Corbeil du 18 février 2016 une de nos rares compétitions possibles de sport d'équipes en « couvert ».

L'activité « loisirs », la pratique non-compétitive au sein de la FFCK

- Retour cette année sur le Marathon international des gorges de l'Ardèche le week-end du 11 novembre 2016 où mes amis de Vallon Pont d'Arc m'ont reçu dans des conditions qui m'ont permis de « gommer » un peu le passé,
 - Comme d'habitude succès populaire mérité : la dernière manifestation de dimension internationale de la saison de CK,
 - Une particularité : une épreuve de Stand Up Paddle : bravo aux concurrents qui ont navigué sur tant de kilomètres.

- L'activité « Sport pour Tous » bien sûr essentiellement concernée par l'activité loisirs mais pas que...car certains publics comme le handi pratiquent aussi la compétition :
 - Réunion le 25 février 2016 avec Jean-Christophe GONNEAUD dans le cadre de la préparation paralympique,
 - Réunion évoquée ci dessus lors des championnats de France de fond à Poses,
 - Réunions préparatoires au CPSF au siège de la FFH à PARIS avant les JP de RIO
 - Présence aux JP - 50 au parc de la Villette à PARIS le 19 juillet 2016.

Il est évident que suite au travail effectué par Jean Christophe GONNEAUD et de nombreux clubs FFCK la prise en charge de ce public va connaître un essor considérable.

- L'opération « sentez vous sport » (SVS) a été reconduite comme les années précédentes ; aussi ai je participé aux réunions préparatoires organisées au CNOF le 8 mars 2016 , au ministère de la santé le 6 juin 2016 et à la mairie de PARIS le 19 avril 2016 :
 - Ces journées de sensibilisation à la pratique sportive pour tous et toutes (prévention primaire) sous l'égide du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOF) devraient avoir plus de succès auprès de nos clubs pour faire connaître la pratique du CK.
 - Tous les publics sont touchés par cette opération : les scolaires, les universitaires le monde du travail et de l'entreprise. Il est donc important que la FFCK au travers de ses structures d'accueil (les clubs) participent et se fassent connaître lors de cette opération annuelle du mois de septembre.
- en ce qui concerne la pratique du CK par des patients (prévention secondaire et tertiaire) il vous faudra lire le rapport de la commission médicale concernant le comité « PAGAIE-SANTÉ ».

Je n'oublierai pas les autres interventions indispensables pour le rayonnement de la FFCK au travers de sa représentation dans diverses instances : il faut être conscient de l'importance de ces présences, tout comme celles dans les territoires par nos structures déconcentrées.

Entre autre :

- Présence à MARSEILLE le 4 novembre 2016 en l'honneur de la médaille d'OR de Denis GARGAUD-CHANUT aux JO de RIO aux cotés du maire Jean-Claude GAUDIN, Albert TOBELEM pour une reconnaissance inoubliable du club de Marseille-Mazargues.
- Présence à l'assemblée générale annuelle de France Stations Nautiques le 1^{er} Mars 2016 où l'activité CK est certainement attendue dans le cadre de l'animation de ces sites en eau salée mais aussi plate (lacs)...
- L'assemblée générale et le colloque annuel de la confédération du nautisme et de la plaisance les 21 Mars et 12 octobre 2016 : La FFCK en est membre au même titre que la FFV et la FFA au sein du monde fédéral sportif nautique.

- Présence au colloque le 28 juin 2016 organisé dans le cadre de l'itinéraire européen des bords de Marne où la FFCK est la seule fédération sportive (au travers de ses clubs affiliés) capable actuellement de répondre aux demandes de cette organisation européenne.
- Présence à la réunion de « débriefing » du collège des fédérations olympiques organisé au CNOSF le 21 septembre 2016 où il fut plus qu'agréable de voir la place de la FFCK quant aux résultats de médailles à Rio : 4^{ème} ou 5^{ème} place de Fédération sportive française selon les classements retenus.
- Présence à l'assemblée générale de l'AIFCK organisée cette année à HUNINGUE le 23 avril 2016 où en compagnie du président HOHLER nous avons pu vivre un week-end instructif avec en particulier la visite du bassin d'entraînement local ainsi que l'un des rares (ou le seul ?) musée national consacré à l'histoire du CK.
- Présence en compagnie de Bernard LALANNE au trophée de sculpture MAIF le 24 septembre 2016 où ses représentants nous ont clairement exprimé le désir d'aller plus loin en particulier dans le domaine du « pagaie-santé ».

à la question : « mais que fait la fédé ? »

Imaginez vous par ailleurs que mon activité n'avait rien à voir avec celle déployée par le président HOHLER qui devait participer en plus à la vie internationale de notre sport ainsi qu'aux travaux ministériels et interfédéraux à côté d'une vie professionnelle active

Aussi me permettrai je de vous demander de respecter l'exécutif que vous avez élu, qui, dans la mesure de ses disponibilités et compétences fait ce qu'il peut en ayant besoin de votre aide positive, constructive pour faire avancer tous nos pratiquants valides ou non dans des canoës, kayaks, pirogues, Waveski, flotteurs, stand-up-paddle ,(et maintenant les rafts)... sur tous nos milieux salés ou non, dans la direction que l'assemblée générale souveraine a choisie.

Ceci n'exclut pas les débats d'idées et les évolutions indispensables mais tout ceci doit se faire dans le respect réciproque dans notre monde associatif de bénévoles .

Je voudrais surtout terminer ce message sur une vision optimiste tant je suis persuadé que le CK et ses disciplines associées représentent dans le monde actuel un espoir de vie meilleure pour tout un chacun(e) : que la FFCK puisse continuer à développer la pratique de ce sport nautique, de plein air, en milieu naturel au sein de ses clubs.

EN CONCLUSION

Dr Daniel KOEHLIN

Au terme de ce qui sera sans doute ma dernière vie au sein de l'exécutif fédéral (2020 : place aux jeunes..) j'ai voulu par ce rapport (sans doute un peu long) vous présenter ce que peut être la vie d'un membre du BEX et répondre au moins en partie

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE COURSE EN LIGNE, MARATHON, PARACANOË



Daniel BONIN

La saison 2016 fut une saison de transition après les événements de juin 2015, la commission s'est remise en marche afin d'assurer la saison sportive.

- Poursuite du travail entamé avec les organisateurs de nos championnats de France afin d'apporter le meilleur service aux compétiteurs et aux spectateurs.

- Mise en place d'un nouveau système d'inscriptions centralisées avec le siège fédéral : des ajustements restent à faire.
- Fiabilisation du logiciel de gestion de courses 4D par nos gestionnaires bénévoles en attendant CompetFFCK.
- Dotations vestiaires aux juges nationaux, à poursuivre...
- Réflexion sur la saisonnalité.

Cette année 2016 fut forte en émotions, avec nos 12 sélectionnés aux Jeux Olympiques de Rio et la belle médaille d'argent de Maxime BEAUMONT en K1 200 mètres. Tous nos sélectionnés ont porté haut les couleurs de la France, ils nous ont fait vibrer durant la semaine de compétition en eau calme, quel bonheur de voir des K4 français sur un bassin international de surcroit aux Jeux Olympiques.



Je souhaiterai associer nos juges internationaux en premier lieu, à ces bons résultats. Je suis convaincu que notre représentation au niveau international doit être renforcée afin de pouvoir mieux défendre les intérêts de nos athlètes. En second, nos juges nationaux pour la bonne tenue de nos compétitions nationales. Nous devons renforcer notre contingent de juges en essayant de donner des vocations à des jeunes pour assurer l'avenir.

Toutes mes félicitations aux organisateurs des championnats de France, nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité de l'accueil offert que ce soit à Poses, Libourne ou Decize. Nous avons monté le niveau d'exigence en imposant des moyens de chronométrages électroniques, entre autre, ils ont su répondre favorablement à nos demandes, cela met en valeur la discipline et permet aux athlètes d'être sereins, merci à eux.



Projetons-nous vers Tokyo 2020 avec un projet que nous voulons ambitieux à partager avec la DTN et soutenons la candidature de PARIS 2024.

Bureau de la commission nationale :

Le bureau de la commission nationale fut renouvelé lors de la plénière, deux personnes sont sorties Edwige BAKKAUS qui a été élue au conseil fédéral, présidente de la commission nationale des juges et arbitres, Anne-Laure VIARD qui a été élue au Bureau Exécutif de notre fédération en tant que trésorière,

c'est une satisfaction pour nous et une belle reconnaissance de notre discipline.

Deux personnes sont entrées, Anne HUET qui sera trésorière de la CNA et Benoit BELLICAUD qui aura en charge le matériel, la gestion du calendrier ainsi que le suivi de nos outils informatiques. Avec Vincent FLEURIOT président délégué, Denis CLET délégué Marathon/commission jeune et Vianney HAUTOBOIS délégué Paracanoë, deux autres personnes viendront compléter l'équipe dans les mois à venir sur les postes de délégué communication et délégué corps arbitral.

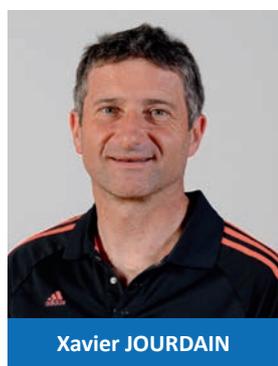
Bilan de l'olympiade suivant le projet de la commission proposé en 2013:



Daniel BONIN

Président de la Commission Nationale Course en Ligne, Marathon, Paracanoë

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE SLALOM



Xavier JOURDAIN

International : une médaille d'or et une de bronze aux jeux à Rio!

Cette année 2016 aura encore été une année exceptionnelle en termes de résultats. Les canoës ont été à l'honneur une fois encore. Aux jeux bien sûr avec Denis qui ramène dans la continuité de Tony une médaille d'or. Il a patienté deux olympiades pour obtenir ce graal tant attendu ! Chapeau bas ! Et félicitation à Marseille

Mazargues qui encore une fois a fourni à la France un athlète exceptionnel.

Le club de Golbey Epinal St Nabord était venu en force à Rio pour encourager l'équipage Klauss/Peche. Une belle médaille de Bronze qu'il a fallu attendre jusqu'au dernier équipage !

Ils nous ont fait peur ! Mais qu'elle était belle cette dernière médaille d'un C2 en Slalom aux jeux après Adisson/Forgues en 1996...



Sur la finale de la coupe du monde à Tacen en Slovénie, en canoë biplace, début septembre 2016, nous avons encore eu un podium 100% Français avec nos trois bateaux engagés aux trois premières places du classement final de la coupe du monde. En effet, après une course avec de multiples rebondissements, un parcours passé à 14 portes après l'effondrement de la fin du bassin, nos trois bateaux Picco / Biso, Scianimanco / Cailhol et Tillard / Le Ruyet ont réussi cet exploit.

En kayak hommes et dames notons de belles performances avec de bons résultats des jeunes en courses par équipes notamment sur les mondiaux juniors.

Avec ces résultats, nous pouvons repartir pour une olympiade avec un indice PO nous permettant de consolider notre avenir. Encore une fois, félicitations à tous les athlètes, entraîneurs nationaux, mais aussi bien sur entraîneurs de club, parents... qui sont à la base de ces performances et sans qui, elles ne pourraient exister.

En termes d'organisation internationale, la finale de la coupe du monde de PAU 2016 laisse entrevoir le niveau de qualité que sera le championnat du monde. Bravo à tous les organisateurs pour cette compétition à la fois pleine d'images magnifiques, d'exploits et de performances impressionnantes. L'aspect convivialité et fête du canoë a été mis en avant sous toutes ses coutures et a permis à tous de passer un excellent moment.

Vivement le championnat du monde !

Au niveau national

Les points positifs

De Bourg-saint-Maurice à Pau en passant par Cesson ou Yennes, ils ont tous été à la hauteur de l'évènement. Merci donc à tous les organisateurs des France, mais aussi des courses N1, N2, N3 et même régionales, sans qui l'animation nationale ne serait pas !

Une mobilisation sans faille de tous les acteurs du slalom qui cette année malgré des conditions climatiques très chaotiques, des inondations... ont tous trouvé des solutions. Toutes les courses du calendrier national ont été réalisées. Parfois avec un programme adapté, parfois avec une réactivité pour changer de site qui fait plaisir à voir. Bref, gageons que cette année sera plus facile...

Les points négatifs

Le niveau d'organisation a été simplifié pour redonner un peu plus de souplesse aux organisateurs. Mais dans le même temps nous avons parfois perdu en outils mis à disposition des athlètes, des cadres et spectateurs. En effet, les lives sont plus rares car les personnes ressources capables de mettre en place ces outils, sont moins nombreuses. Il va falloir y remédier !

La CNA Slalom

A la suite des plénières une nouvelle commission nationale a vu le jour. Après l'élection de notre nouveau président fédéral, Jean Zoungrana, nous avons été obligés de reformer une équipe.

Cette nouvelle CNA Slalom nous a permis de proposer une nouvelle organisation basée sur deux pôles.

- Un pôle règlementaire :
 - avec Sophie DELAGE en charge des juges,
 - avec Catherine BOULAN en charge de la formation,
 - avec Frédérique MERLE en charge du règlement.

- Un pôle animation :
 - avec Nicolas ABBAL en charge des classements,
 - avec Sébastien CHAPLAIS en charge du calendrier,
 - avec Xavier JOURDAIN, Président de la CNAS, en charge de l'animation.

Je voudrais tout d'abord remercier les différents comités régionaux qui nous ont soutenus. Les engagements que nous avons pris sont d'ores et déjà tenus pour une bonne partie d'entre eux.

En effet, les comptes rendus des différentes réunions ont déjà été publiés afin de poursuivre le travail déjà commencé en toute transparence.

Mais la charge de travail avec un calendrier très lourd ne nous a pas permis de faire tout ce que nous aurions souhaité ! La réunion des JA a été reportée faute de week-end disponibles. Nous voulions faire de cette réunion un moment d'échanges et y faire venir les différents présidents et responsables régionaux slalom. Il n'est pas trop tard, une date devrait pouvoir vous être proposée dans les semaines à venir...

En bref, la CNAS a encore beaucoup de travail et doit poursuivre dans les valeurs de la fédération.

Petit rappel : pour toute question, la CNAS, composée de bénévoles, (il ne faut pas l'oublier), peut-être joignable aux adresses mails suivantes :

- cna-Slalom@ffck.org
- xjourdain@ffck.org

Notre équipe, par sa disponibilité, a été très souvent mise à contribution pour aider les organisateurs les années antérieures lorsqu'ils rencontraient des problèmes liés au règlement ou à l'usage du logiciel de gestion de course. Nous avons encore travaillé sur tous ces points et proposons des outils à disposition et en ligne sur le site fédéral ou en cours d'élaboration pour 2017. De nouveaux powerpoints ont été réalisés pour les formations et l'aide au jugement.

Les documents que nous avons mis en ligne sur le site de la CNAS avec plusieurs outils vidéo sont toujours à disposition et ont été encore améliorés. Ces outils prennent en compte les multiples évolutions du règlement international.

Ce module est accessible ici :

http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/formation/

Pour les organisateurs : le nouveau logiciel arrive pour la fin de saison.

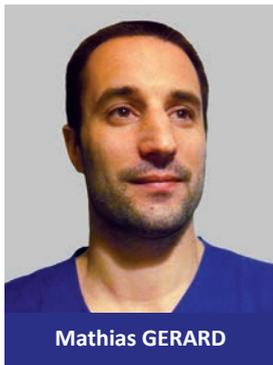
Les outils d'organisation actuels sont en ligne ici :

http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/wiki/pub:organisation:accueil

Les championnats de France Elites vont être le théâtre de toutes les attentions encore cette année car chaque course sera sélective. Le format a évolué et devrait obliger les athlètes à encore plus de rigueur.

Gageons et faisons tous pour que la nouvelle olympiade soit à l'image de la précédente, positive et propice aux résultats.

Xavier JOURDAIN
Président de la Commission Nationale Slalom



La Descente, l'esprit de la rivière en compétition

Bilan de la saison 2016 : de la belle « haut »-vive

La saison 2016 de Descente de rivière en compétition fut une saison complète, avec des parcours de très grandes qualités, un Championnat de France sprint, classique et équipe sur l'Ubaye début juillet, et une finale coupe

de France et Championnat de France des régions fin octobre à Argentat Beaulieu sur la Maronne, pour clôturer la saison et l'Olympiade.

Les parcours des sélectifs nationaux 2016 furent de qualité, avec quatre sélectifs nationaux en classique, sur l'Ellé, la haute Vézère à Treignac, le haut Salat à Seix et la haute Isère à La Plagne. Ces quatre parcours sont des grandes classiques de la Descente et de continuer à les pratiquer en 2016 avec des belles organisations montrent la solidité du socle de la Descente. Les trois parcours de sprint ont été couplés pour deux d'entre eux avec les courses en classique, sur la Vézère et le Salat, et le troisième sur le bassin de St Pierre de Bœuf. À noter que le sprint de St Laurent Blangy a dû être annulé pour des raisons extérieures au monde du canoë-kayak.

Le sprint continue sa dualité de pratique aussi bien sur les parcours des rivières naturelles que sur les bassins artificiels d'eau-vive. Il est important de conserver des parcours de sprint sur des parcours naturels, car même si l'intérêt des bassins artificiels est indéniable, aussi bien sur la praticabilité d'organisation que sur la visibilité et couplage éventuel avec d'autres disciplines d'eau-vive, il existe un danger d'accès à ces ouvrages pour la pratique sportive associative, dû à un coût d'exploitation important et une concurrence associée élevée avec l'activité professionnelle. Ainsi, une des forces du sprint, est son très large panel de sites, aussi bien sur les rapides clefs des rivières naturelles que sur les bassins artificiels.

Les Championnats de France sur l'Ubaye, sprint, classique et par équipe, la seconde semaine de juillet, furent de nouveau une très grande réussite pour la Descente. La technicité de l'Ubaye et sa difficulté physique départagèrent les nouveaux champions de France en sprint et classique. Suite au succès du retour des championnats de France sur l'Ubaye en 2014, pérenniser un site est une tâche encore plus difficile qu'a réussi avec brio toute l'équipe organisatrice de PACA et les acteurs locaux de la vallée de l'Ubaye.

L'Ubaye fait partie aujourd'hui des sites clefs de la Descente et sera confirmé dans les futures années en continuant d'accueillir les compétitions majeures nationales voire internationales.

La saison s'est terminée sur le championnat de France des Régions et la finale coupe de France, qui se sont déroulés à Argentat Beaulieu sur la Maronne et sur le rapide du Malpas sur la Dordogne.

Même si encore peu de Régions viennent se défier lors de ce championnat de France, les courses proposées sur un format inédit (course par équipe en relais), et avec des équipes et équipages uniques, couplé à une très belle organisation, a convaincu de la nécessité de garder cet événement.

De plus, avec la finale coupe de France, ce week-end clôturant la saison est nécessaire à conserver afin de pouvoir décerner les titres de champion de France des clubs et les dossards de vainqueurs Coupe de France.

Et le bilan de l'Olympiade

Stabilité du règlement. Lors des plénières électives de décembre 2016, le bilan de l'Olympiade a été exposé. Tout d'abord il faut noter la stabilité du règlement sportif et de l'animation nationale. Depuis plus de 5 ans, l'animation actuelle a été mise en place, et les règles de sélections pour l'accession aux championnats de France n'ont pas évolué.

Seul le format de la course sprint a évolué avec d'une part des sprints dont la durée de course est souvent inférieur à la minute, et d'autre part à l'introduction d'une finale pour les championnats. Le schéma d'animation nationale est basé sur l'accession aux championnats de France, avec tout d'abord une valorisation du classement numérique individuel afin d'accéder aux sélectifs nationaux sprint et classique et enfin une accession directe aux championnats de France sur un résultat en point sur un sélectif national.

Le classement numérique tient une place importante dans l'animation nationale et sert également à définir le classement club. De ce fait, le classement numérique individuel a été rendu plus stable, en apportant des petites modifications sur la formule de calcul. De plus, une étude, toujours en cours, sur la stabilité de la base numérique d'un classement individuel, a déjà démontré la non divergence de la méthode actuelle de calcul des points. Des améliorations seront encore apportées pour continuer à avoir une base la plus proche de la performance absolue des athlètes.

Transversalité et ouverture. Un autre élément important de l'animation, est l'animation transverse. La coupe de France permet d'avoir des compétitions de références, accès sans sélection, durant toute la saison sportive. La finale coupe de France, introduite en milieu d'Olympiade, couplée avec le championnat de France des Régions et l'open Master, a permis d'avoir une manifestation de référence, accessible sans sélection. Il faut encore rendre plus attractive ces courses pour rendre incontournable ce dernier grand rassemblement de fin de saison. La transversalité se décline aussi sur l'équité, l'équité de pratique homme-femme, sur toutes les embarcations. La Descente, au niveau national et international, permet la pratique de chaque embarcation (K1, C1, C2) pour tous et toutes. Les parcours proposés sont les mêmes pour les canoës féminins que pour les autres. Le développement du canoë féminin progresse et fait progresser la pratique féminine du canoë-kayak dans son ensemble.

La Descente, qui a toujours encouragé la multidisciplinarité à tous les niveaux, a continué à favoriser la pratique de la Descente pour les athlètes de toutes les disciplines. Le règlement permet d'avoir des passerelles entre les différentes activités, et en Descente un accès direct aux sélectifs nationaux pour les membres des équipes de France, quelque soit sa spécialité. De plus, la Descente démontre une fois de plus que le haut niveau peut également se pratiquer sur plusieurs disciplines, avec l'exemple du slalom avec le C2 Pico-Biso qui se lance dans un double projet Slalom/Descente en vue des doubles mondiaux de Pau en 2017, mais surtout l'exemple de la réussite de Manon Hostens.

En effet, bien qu'ayant réussi et conservé son objectif des mondiaux Descente, en devenant championne du monde classique (qui n'était plus arrivée en K1D depuis 20 ans) et vice-championne du monde sprint, elle s'est également sélectionnée au Jeux Olympiques de Rio en Course en Ligne. Ces exemples ne font que remonter ce que l'on sait déjà, c'est-à-dire l'excellence des sportifs et sportives descendeurs, et la richesse du couplage des disciplines.

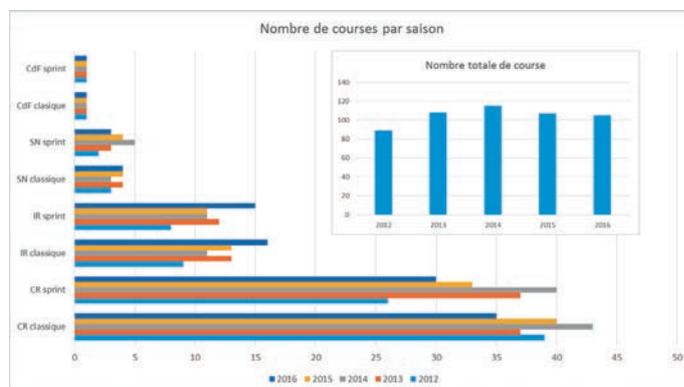
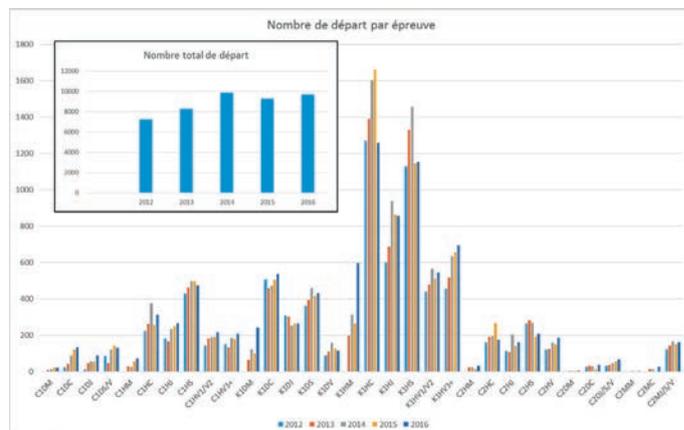
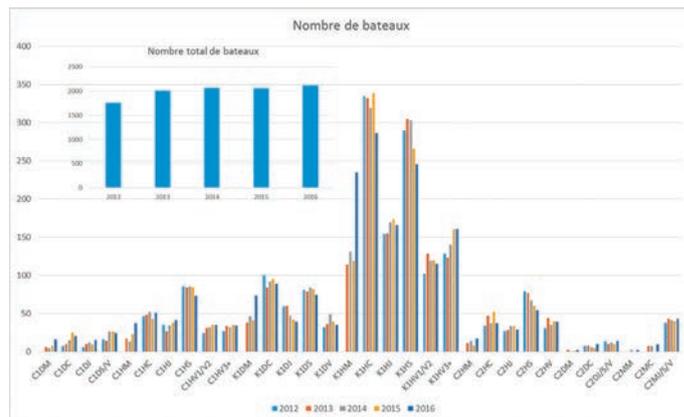
Les chiffres clefs. Sur ces quatre années, le nombre de pratiquants a augmenté, pour se stabiliser à environ 2000 bateaux individuels classés pour 10000 départs de course. L'offre de la Descente, c'est plus de 100 courses par an sur tout le territoire, avec 70% de courses régionales, 20% de courses interrégionales, et environ 10% de sélectifs nationaux, plus les deux championnats de France sprint et classique. 100 clubs différents environ sont présents lors de ces championnats de France, pour 220 clubs classés au classement club. Sur l'Olympiade, les championnats de France sprint et classique se sont déroulés sur le Chaloux en 2013, Ubaye en 2014 et 2016, et en 2015, dû à des problèmes de lâchers sur l'Isère à La Plagne, les championnats de France ont eu lieu sur la Durance à l'Argentière pour le sprint et la classique sur l'Eyrieux. Concernant les sélectifs nationaux, 10 sites différents ont été utilisés pour les courses classiques (pour 14 courses), idem pour le sprint. L'offre de rivières et d'organisateur est intéressante pour garantir une répartition des compétitions sur le territoire et une variabilité des parcours satisfaisantes.

L'identité de la Descente peut être difficile à définir, étant multiple, avec d'un côté la chimère olympique sur le sprint, et de l'autre les passerelles naturelles, du moins en kayak, avec la course en ligne. Mais finalement, le retour aux bases de l'eau-vive, à se rappeler pourquoi on pratique ce sport, c'est de descendre des rivières, le plus vite possible. Quelles sont les rivières qui nous ont fait rêver, et qui continuent de le faire. La Descente est un sport de pleine nature et doit le rester. Notre identité, c'est la rivière, la rivière naturelle et sauvage (Wildwater = Whitewater). Et le non olympisme est la meilleure chose pour conserver notre identité.

L'avenir. Sur la prochaine Olympiade (2017-2020), l'équipe sortante de la Commission Nationale Descente a été reconduite. Les objectifs principaux, dans la continuité de ce qui a été réalisé, sont tout d'abord de pérenniser nos sites majeurs de pratique, en particulier pour les championnats de France. En effet, les contraintes exercées sur nos sites de pratiques, niveau d'eau, viabilité des organisations, doivent nous obliger à construire des programmes réalistes et avec des perspectives long termes sur nos sites clefs.

Un second objectif est de renforcer la formation du corps arbitral et des gestionnaires de course. À l'instar des organisateurs ils sont les garants du bon fonctionnement des compétitions, et doivent être renforcé dans leurs fonctions et nombres.

Également, avec les nouvelles régions, les rôles des PCRD (Président des Commissions Régionales Descente) devront être améliorés pour avoir un rôle plus actif avec la Commission Nationale Descente. Enfin, notre offre de formats de compétitions devra s'enrichir, afin de ne pas considérer seulement le format sprint et classique en contre la montre, mais pouvoir proposer, sur des compétitions officielles de référence, de nouvelles courses de type mass-start et course par équipe en relais mixte. Les plus belles pages de la Descente sont celles que nous allons continuer d'écrire.



Mathias GERARD
Président de la Commission Nationale Slalom

Bilan Pratique compétitive



Patrick FAUDOT

80% des clubs qui participent à l'animation nationale sont issus des 2 régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté, avec des volontés de développement en Occitanie et Ile de France seulement 15 clubs ont participé aux différentes compétitions (championnats Régionaux ou nationaux). L'animation nationale représente environ 250 compétiteurs.

Suite à l'introduction du DB 10 en 2015, nous avons réussi à intégrer de nouveaux clubs et à conserver des clubs en difficulté (problèmes d'effectifs). L'objectif étant de se servir du DB 10 comme tremplin vers la constitution d'équipage en DB 20.

Même si le nombre d'équipes ne progresse pas, le niveau général des compétitions a lui progressé avec de nouvelles équipes qui depuis 2 ou 3 ans s'entraînent plus et qui sont sur des véritables projets sportifs.

A noter également, la qualité de l'organisation des 2 manifestations nationales à Toul et Saint Jean de Losne.

Un merci particulier à l'équipe des juges et gestionnaires de courses qui ont permis la bonne tenue des compétitions.



Bilan de la pratique non compétitive

La pratique non compétitive s'articule autour de 2 axes :

Sport santé ou activité physique adaptée qui se développe dans toutes les régions de France avec notamment la constitution d'équipe de Dragon Ladies mais avec des régions plus en avance : Bretagne, Pays de Loire, Grand Est, Bourgogne Franche comté, Normandie. C'est plus 40 équipages à fin 2016 ce qui représente 600 à 800 pratiquants (essentiellement féminine à 80 %).

Un bémol, nous constatons que plusieurs équipages se créent hors structure fédérale, nous avons un gros travail d'information à fournir dans ce sens.

Le dragon boat permet de faire pratiquer une activité physique, c'est aussi fédérer un groupe et aller de l'avant, cela permet de dégager une énergie positive. Cette pratique permet de reconstruire l'estime de soi, cela participe aussi à la reconstruction psychique.

A noter que la plupart des clubs qui pratiquent en compétition ont aussi un axe sport santé.

La pratique OPEN, notamment lors de festivals représente également une source de pratiquants (occasionnels) importante qui mérite d'être suivie de près. Certains festivals DB regroupent de 300 à 500 pratiquants.

Bilan de l'équipe de France

L'Equipe de France a participé au Championnat du monde à MOSCOU, le choix a été d'inscrire 22 athlètes répartis en 3 bateaux BD 10 afin d'avoir le meilleur niveau possible en fonction de la densité des compétiteurs.

Le DB 10 hommes d'un bon niveau avec une belle 4^{ème} place sur 2000m réalise la meilleure performance enregistrée à ce jour sur un championnat du monde.

Le DB 10 Mixte : bon comportement de l'équipe avec plusieurs victoires en finale B (7^{ème} sur 15 nations).

Le DB 10 Femmes a eu plus de difficulté d'un niveau plus faible, le bateau ayant été éliminé en série (200 et 500 m) mais très bon 2000 mètres.

Le bilan est globalement positif avec une nette évolution du niveau pour le collectif France, il va falloir continuer à travailler dans ce sens pour aller décrocher des médailles internationales

La formation

Le programme de formation initié depuis plusieurs années et qui donne de bons résultats a été reconduit, les attentes des clubs et des pratiquants étant nombreuses.

Formation juge à Reims les 23 et 24 janvier

5 nouveaux juges formés en 2016, 26 sur l'olympiade, ce qui nous permet d'avoir des juges dans quasiment tous les clubs. Les besoins vont se concentrer sur la formation de juges non compétiteurs afin qu'ils soient disponibles à 100 % lors des compétitions.

Certification barreur à Toul (2 et 3 juillet)

Le barreur est le garant de la sécurité des membres d'un équipage, cette formation est indispensable pour le développement de notre activité.

18 barreurs certifiés en 2016 et 65 sur l'olympiade.

Formation d'animateur et d'entraîneur à Sedan (19 et 20 novembre)

22 personnes ont bénéficié de cette première formation d'entraîneur DB, le souhait pour l'avenir serait de plus orienter celle-ci en direction de la pratique compétitive.

Formation d'animateur sport santé - Dragons Ladies à Toulouse (2 et 3 avril) et Rennes (17 et 18 septembre)

2 formations pour répondre à la demande croissante en ce domaine, dans l'esprit une formation d'encadrant de dragon ladies, avec des praticiens de santé qui peuvent apporter leur expertise.

54 personnes formées en 2016 et 121 sur l'olympiade.

Nous tenons à remercier sincèrement les clubs qui ont accueilli ces formations et qui ont mis à disposition leur structure et leur matériel.

Merci particulier à Patrick MASSON qui a assuré la totalité de ces formations ainsi qu'à Francis SANCHEZ qui l'a assisté.

Axes de développement pour 2017

- Fédérer et développer les équipes de Sport Santé-Dragon Ladies et autres pratiques non compétitives en procédant à un inventaire précis de la pratique en France
- Le Dragon Boat Sport Loisir, Compétition Open, avec dans un premier temps la valorisation des manifestations régionales open.
- Accentuer le développement de la pratique compétition en DB, en s'appuyant sur le développement régional
- Soutien à l'Equipe de France en permettant aux meilleurs compétiteurs d'y accéder
- Mettre en place un plan de communication
- Poursuivre le programme de formation en place depuis plusieurs années

Nouvelle structuration de la CNA DB

Lors de la plénière de décembre, la composition de l'équipe a évolué, avec notamment une parité homme-femme. Les 6 membres de la commission:

- Patrick FAUDOT : Président et responsable de la pratique compétitive
- Karine CAIVEAU : Responsable de la pratique non Compétitive, Sport Santé – Dragon Ladies
- Isabelle MACHEFER : Responsable de la pratique non Compétitive, Sport Santé
- Marine DEL GALLO : Responsable de la communication et compétitrice niveau National
- Fabrice FRADET : Responsable Juges et gestion des compétitions
- Francis SANCHEZ : Responsable Programme de formation

La CNA DB pourra s'appuyer sur des personnes ressources :

- Damien BOULLOT : Pratique non Compétitive, Sport Santé – Dragon Ladies
- Guillaume GLORIEUX : Communication
- Céline SOYARD : Gestion site internet et Facebook

Ainsi que sur les commissions régionales Dragon Boat qui vont se mettre en place dans les nouvelles régions courant 2017.

Je remercie les deux présidents de l'olympiade, Jean Jacques VIGNASSE puis Fabrice FRADET pour le travail qu'ils ont assuré lors de ces 4 années ainsi que l'ensemble des membres de la commission.

Pour tout contact avec la commission :

cna-dragonboat@ffck.org

Patrick FAUDOT

Président de la Commission Nationale Dragon Boat

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE FREESTYLE



Alexandre CONTE

Après 8 ans d'engagement à la tête de la commission nationale Freestyle, Romain PLANCHAIS n'a pas souhaité continuer. Cette fonction demande beaucoup d'efforts et d'engagement et je tiens à le remercier au nom des pratiquants et de la Commission pour son action.

2016 est une année en demi-teinte pour le Freestyle.

A l'international, le Freestyle français est remarquable que ce soit sur l'eau ou sur le bord du bassin.

Sportivement, notre équipe nationale est récompensée par d'excellents résultats.

La coupe d'Europe en Allemagne avec Tom DOLLÉ champion d'Europe Junior et nos 3 C1 aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} place.

Les 2 manches de coupe du monde Junior ont été remportées par Tom DOLLÉ en Argentine.

Sur le bord, le groupe montre une unité exemplaire sur les rassemblements internationaux.

Ce sont des supporters très vivants et dynamiques appréciés des compétiteurs étrangers.

Cette année confirme un niveau international honorable pour la France.

Par contre l'animation nationale est en perte de vitesse. La fréquentation des événements est en baisse et beaucoup de pratiquants sont sortis du cadre fédéral.

Plusieurs raisons sont identifiées. Le Freestyle a eu un effet de mode, les pratiquants vieillissent et n'ont plus le temps de naviguer (travail, famille...), d'autres évoluent vers la haute rivière.

L'organisation internationale autour de la compétition ne correspond plus aux origines du Freestyle qui étaient basées sur le rassemblement informel.

Enfin, des incompréhensions avec les instances fédérales ont créé un fossé entre les pratiquants et la FFCK.

J'ai pris la présidence de la commission par intérim dans un premier temps, puis élu en plénière en fin d'année. J'ai accepté cette mission car il y a une équipe soudée et motivée qui m'accompagne.

La commission est composée des 6 membres du bureau élargi par 7 personnes ressources en charge de différentes missions.

A partir des constats cités précédemment, nous avons décidé d'apporter des réponses aux problématiques du Freestyle.

Attirer les jeunes et les débutants

Le Freestyle est une activité complémentaire aux autres, elle permet d'appréhender le déséquilibre et faire sauter le blocage du passage de la tête dans l'eau. Des animations seront mises en place pour les jeunes et les débutants sur les compétitions.

C'est aussi une excellente activité de loisir. Il est assez facile d'avoir de bonnes sensations en Freestyle sans suivre un entraînement de sportif de haut niveau.

Retrouver le plaisir sur l'eau

Le temps de compétition sera réduit sur les rassemblements pour permettre de développer les activités ludiques.

Notre format de compétition est proche de celui appliqué à l'international, et pour cause, le règlement français a fortement inspiré le règlement international.

Cependant, le haut niveau ne représente qu'une faible partie des pratiquants. Beaucoup font de longs déplacements pour ne naviguer que quelques minutes sur un week-end.

En réduisant le temps de la compétition tout en conservant un format proche de l'international, nous allons redonner du temps de navigation aux pratiquants.

Intégration au sein de la FFCK

Le changement de présidence fédérale est l'occasion de partir sur de nouvelles bases. La présence des membres de la commission dans les institutions est accentuée (commission sportive, conseil fédéral, AG de région, AG nationale,...). La communication est aussi tournée vers les pratiquants, il faut que les mentalités évoluent. La chance de naviguer librement en France est à attribuer au travail de fond de la FFCK et des Comités régionaux depuis des années.

Dynamiser le Championnat

Au fil des années les lieux de compétition sont abandonnés, le plus souvent par manque de club support et de bénévoles pour organiser.

La commission active tous ses contacts pour retrouver un nombre de compétitions suffisant pour que l'animation soit présente sur tout le territoire. 2017 démarre bien, 2018 confirmera la tendance.

En conclusion le Freestyle vit un moment ordinaire dans la vie d'une discipline. Le virage d'intégration institutionnel est maintenant bien engagé et chacun trouve sa place.

L'image délétère des premières années cède la place au sentiment d'une pratique organisée et présente au haut niveau. Les bases sont bonnes, il faut maintenant consolider l'animation ce qui est l'objectif principal de la commission pour cette olympiade.

Alexandre CONTE

Président de la Commission Nationale Freestyle

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE OCEAN-RACING, VA'A VITESSE



Océan Racing

L'olympiade se termine et ces 4 dernières années ont montré la forte progression de l'activité Océan Racing.

Côté positif, de nombreuses évolutions du règlement vont dans le bon sens de la simplification, le niveau général en surfski progresse, les résultats à l'international en sont la preuve, de nombreuses courses de Va'a voient le jour avec la création de la Coupe

de France de Va'a Longue Distance qui est en train de prendre ses marques.

Certes, l'activité est toujours en manque de jeunes, il y a peu d'écoles de pagaies qui enseignent l'océan racing. Le National Océan Racing Espoirs mis en place en 2015, a montré l'intérêt des régions à faire participer des minimes à cette activité. En 2017, un classement individuel des minimes lors du N.O.R.E incitera peut-être les clubs à se positionner.

L'année 2016 a vu l'augmentation des courses sélectives dans différentes régions.

Les propositions faites par la CNA de pouvoir organiser des courses sur une seule journée, ciblées sur un public particulier (monoplace, équipages...) devraient permettre à de nouveaux organisateurs de faire de nouvelles propositions originales.

En 2016, le championnat de France s'est déroulé pour la première fois fin octobre à Crozon. C'était un test, la fréquentation des compétiteurs a été similaire aux autres années. De nombreuses villes côtières, fréquentées par les touristes, refusent de plus en plus souvent des organisations de compétitions pendant l'été ; ce test concluant fin octobre permet d'offrir de nouvelles possibilités d'organisations.



Le championnat de France à Crozon fin octobre

La fréquentation

Le nombre de clubs à participer à l'activité tourne toujours autour de 90 depuis de nombreuses années.

En 4 années, nous sommes passés de 600 bateaux engagés à 660, et de 1000 compétiteurs à 1200 ; soit une progression significative. L'Outrigger-canoë fait de plus en plus d'émules, le sud-ouest a fait de très gros efforts pour fédérer les compétiteurs de cette discipline.

Equipe de France

Le collectif national poursuit son aventure en se plaçant résolument en tête du continent européen.

En 2016, l'équipe était composée de 10 compétiteurs :

- Yannick LAOUSSE – CK de Quimper Cornouaille (senior)
- Benoit LE ROUX – Canoë Kayak Brestois (senior)
- Nicolas LAMBERT – Kayak Club Terre de Camargue (senior)
- Angie MOUDEN - Canoë Kayak Brestois (senior)
- Noé PELIZZA - La Pagaie des Avens (U23)
- Luis Manuel DURAN-PORTOREAL - Canoë Kayak Brestois (U18)
- Nathan LE NESTOUR - Brest (U18)
- Loup HASBROUCQ – Kayak Club Terre de Camargue (U18)
- Laury Marie SAINTE – Association H 2 Eaux (U18)
- Alex KEMPF - Kayak Club Terre de Camargue (U18)

Le championnat d'Europe s'est déroulé en septembre, en Sardaigne les français ont fait des ravages :

- En junior les 5 premiers sont français, dans l'ordre d'arrivée : Hector, Axel, Nathan, Luis Manuel et Loup
- En moins de 23 ans Valentin HÉNOT (Pagaie des Avens) est 3^{ème}, Noé PELIZZA 6^{ème}
- En senior, Nicolas devient vice-champion d'Europe, Benoit fait 4^{ème}, Yannick 6^{ème}, David SZLACHTA (Cherbourg) 8^{ème}
- En junior dames, Marie termine 2^{ème}
- En senior dames, Angie fait 3^{ème}



L'équipe de France à Crozon présentée par Nicolas

La Coupe de France de Va'a Longue Distance

Pour la 3^{ème} année, la Coupe de France proposait 7 courses à l'origine, mais seules 4 ont pu avoir lieu sous l'appellation « Coupe de France ».

Une seule V6 dames a participé contre 31 V6 hommes. C'est le Club Nautique de la Méduse qui remporte la coupe suivie du club de la Baie de Somme et de Belhara Watermen Club.

Un groupe de travail va réfléchir à une nouvelle formule de cette coupe de France, on espère pouvoir proposer une coupe « newlook » en 2018.

La Va'a Vitesse

Toujours aucune activité dans cette discipline. Certains clubs n'ont toujours pas compris que si on veut que la vitesse reprenne une activité, c'est aux pratiquants de faire le premier pas et de proposer d'abord des courses régionales et pourquoi pas nationales. Quand l'activité aura refait surface, on pourra envisager de remettre en place un championnat de France, et non l'inverse.

Demain à l'international

Depuis 2010, la Bretagne (alternativement le CDCK56 et Brest avec le CDCK29) organise tous les ans en octobre la compétition internationale, le « Breizh Océan Racing ». Cette compétition devient incontournable pour le circuit mondial ; en 2016, la F.I.C a attribué l'organisation du championnat du Monde 2019 à la France avec le CDCK56 comme organisateur et le lieu Saint Pierre Quiberon bien sûr.



De belles conditions pour la Breizh Océan Racing à St Pierre Quiberon

Souhaitons que cette échéance va motiver les troupes, il ne reste que 2 ans ½ pour que les français soient au top sur toutes les épreuves !

En attendant, je vous souhaite à tous une très bonne année 2017, plein de vent et de vagues et surtout du plaisir !

Merci à toute l'équipe de la CNA qui rempile une olympiade de plus avec moi.

Jean COMBES
Président de la Commission Nationale Océan Racing
et Va'a Vitesse



Thierry MOURAUD

Cette Olympiade se termine en beauté avec des résultats internationaux exceptionnels. Les JO ont fait vibrer et briller le monde du canoë-kayak.

Je suis fier d'être président d'une commission qui développe la pratique du Waveski-Surfing et accompagne les clubs à réaliser cet objectif au sein de notre Fédération. Les défis qui nous ont animés restent toujours d'actualité. La formation est un des

axes important pour la réussite de notre pérennité.

C'est ce que j'ai reçu en m'inscrivant dans un club de canoë-kayak et c'est ce que je transmets aux athlètes pour aller au bout de leurs forces et tout donner en se surpassant pour vaincre ou du moins figurer dans les premiers. Ce sont ceux-là qui vont porter haut nos couleurs sans aucune arrière-pensée, sans aucun calcul, mais seulement celui de gagner.

Merci à ces six champions du monde de Waveski-Surfing et aux forces vives de la commission, qui dans l'anonymat vont continuer à s'entraîner, organiser avec la seule soif de se hisser au plus haut niveau voire de gagner en nous faisant tant plaisir.

Comme chaque année nous nous sommes efforcés à faire évoluer le fonctionnement de notre commission et le règlement. Les inscriptions en ligne ainsi que le paiement se sont mis en place avec quelques réglages.

La synergie entre les clubs dans la mutualisation des moyens et l'organisation des compétitions sont à renforcer.

L'établissement du calendrier, la gestion informatique des compétitions et la mise à jour des classements et des résultats sur le site internet FFCK, sont devenus systématiques. Grâce à l'aide de Yann DURAND, qui a su faire un outil efficace et simple d'utilisation, nous allons pouvoir l'insérer dans le nouveau site de la fédération.

L'animation régionale

Elle est le ciment de notre construction nationale. Chaque région organise des compétitions et partage la pratique du Waveski. Une trentaine de participants se retrouve sur des dates calées lors de la construction du calendrier régional. Il faudra s'investir davantage dans les comités régionaux et départementaux, afin de proposer une pratique de proximité source d'un développement cohérent. Les contenus des formations pour les futurs cadres dans nos régions sont à renforcer. Il y a un fort potentiel à exploiter sur nos côtés, (animations d'été, club).

L'animation Nationale

Le circuit mis en place depuis plusieurs années, répond au schéma de développement des clubs qui pratiquent en mer. Le problème : les organisateurs et les lieux sont souvent les mêmes.

Notre objectif est d'avoir de nouveaux organisateurs et plus de pratiquantes filles, avec un format de compétition plus souple, afin de ne pas les décourager. Créer un espace pour les clubs organisateurs où on mettrait en ligne tous les documents nécessaires à l'organisation d'une compétition : fiches d'inscriptions type, feuilles de juge, fichiers Excel de jugement informatique, tableaux types, tableaux d'affichage à imprimer etc.

Le fait marquant de cette année c'est la reconnaissance d'un haut niveau fédéral « EQUIPE DE FRANCE » avec bien sûr une sélection à la clé. Elle s'est déroulée sur une N1 à Anglet.

Les conditions n'étaient pas optimales, mais on a réussi à sélectionner une équipe qui a su performer lors des mondiaux au Portugal. Sur les 7 athlètes, cinq sont montés sur le podium. Notre objectif international est atteint, être la meilleure nation est chose faite.

Le club à féliciter est sans nul doute celui des Sables d'Olonnes qui a remporté quatre titres Mondiaux : Rémi CLERO (Cadet), Océane LUCAS (New Age), Olivia FLOCH (ondine) et Virgile HUMBERT (open).

Durant ces mondiaux la World Waveski-Surfing Association s'est réunie pour son AG. Différents sujets ont été abordés. Lieu du prochain mondial, budget... mais surtout l'élection du bureau.

Depuis plusieurs années les Australiens étaient aux commandes. Ce n'est plus le cas, les européens ont repris les rênes et les français en particulier, sous l'impulsion de Virgile Humbert, Clément Guilbert et Pablo Arrouays. Signe qu'au delà de leurs talents de compétiteurs, certains jeunes ont conscience qu'ils sont indispensables à la vie de leur discipline.

Le Championnat de France de Waveski-Surfing doit rester une fête pour notre discipline, avec un regroupement des payeurs, comme pour les Mimizan Paddle Games. Lors de cet événement, on a pu constater une bonne représentation des régions dans les finales des différentes catégories. Cela prouve le travail des clubs leaders à former les jeunes à la compétition. Les inquiétudes émises par certains sur les générations futures ne sont plus d'actualité. On a pu voir lors des derniers championnats de France que les jeunes ont rivalisé sans complexe avec les meilleurs en réalisant de belles performances.

Je tiens à remercier, pour le travail fourni lors des championnats de France, tous les membres de la commission qui se sont impliqués afin d'épauler l'organisation sportive. Je souhaite également remercier les clubs et les comités régionaux qui accompagnent et organisent notre circuit en collaboration avec les membres de la commission.

Former des organisateurs, des juges, est difficile, dans la mesure où l'activité s'appuie sur un volume de pratiquants et de bénévoles, ne permettant pas un réel renouvellement des personnes ressources. Il nous faut encore œuvrer pour permettre aux pratiquants d'autres disciplines de la FFCK de partager l'image que représente le Waveski-Surfing.

COMMUNICATION: Elle est en général, le point faible de nos activités. Comment faire parler de nous ? Les réseaux sociaux et internet sont les outils que nous utilisons le plus régulièrement.

Pour conclure je continuerai à représenter notre commission au sein de notre fédération tant que l'envie et la passion m'animeront.

C'est avec une équipe que l'on peut continuer à se développer. Le cœur de notre activité sont les bénévoles, qui offrent leur temps, leur énergie et tous les frais que cela implique. En aucun cas ils ne sont indemnisés et aucun avantage ne leur est offert. Leurs seuls salaires sont votre respect, votre reconnaissance et vos remerciements.

Alors merci à tous et à toutes, qui vous reconnaitrez dans cette dynamique.

Merci à l'équipe du siège de la FFCK qui durant toute cette olympiade nous a accompagné pour harmoniser nos différences.

Tous les classements se trouvent sur le site :

www.worldwaveskising.org

Et les images sur <https://vimeo.com/180853995>

Le Championnat de France de Waveski-Surfing a eu lieu du 27 au 29 août 2016 lors du Mimizan Paddle Game. 150 compétiteurs de France et d'outre-mer, Irlande et Espagne, 250 participants aux animations grand public. Du soleil, du spectacle et de la bonne humeur ! <https://vimeo.com/182085645>

Thierry MOURAUD

Président de la Commission Nationale Waveski-Surfing

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINE ET DISTINCTION 1^{ERE} INSTANCE



Michel BAUDRY

La Commission Nationale Discipline et Distinction 1^{ère} instance n'a pas eu à se réunir cette année.

Michel BAUDRY

Président de la Commission Nationale Discipline et Distinction 1^{ère} instance

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION



Didier CHAVRIER

Cette fin d'olympiade fut l'occasion pour la Commission Nationale Enseignement et Formation (CNEF) de porter un regard rétrospectif sur les actions réalisées durant l'année 2016 et même au-delà, durant l'ensemble de ces quatre dernières années.

Ce regard rétrospectif à court et long terme nous a permis de revenir sur les évolutions qui ont été engagées autour des quatre axes stratégiques

du projet formation et enseignement de la Commission Nationale Enseignement et Formation, à savoir l'enseignement des sports de pagaie, le développement des compétences des différents acteurs au service du projet fédéral, la professionnalisation de nos cadres et la structuration de la politique de formation.

■ Axe 1 : Enseignements des sports de pagaie :

- Former avec Pagaies Couleurs,
- Renforcer l'accueil de tous les publics.

■ Axe 2 : Compétences des actrices et des acteurs au service du projet fédéral :

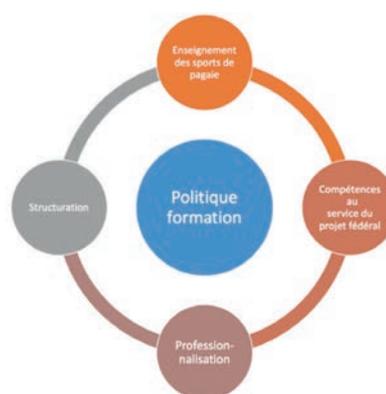
- Déployer de nouveaux cursus de formation de formatrices et de formateurs, de cadres et de dirigeant-e-s,
- Qualité de l'enseignement.

■ Axe 3 : Professionnalisation :

- Réseaux de professionnel-le-s,
- CQP,
- Liens diplômes FFCK/pros.

■ Axe 4 : Structuration :

- Accompagnement,
- Diffusion d'outil.



L'enseignement des sports de pagaie

Concernant l'axe n°1, à savoir l'enseignement des sports de pagaie, nous avons pu durant cette année 2016 développer de nombreux aspects afin de répondre aux besoins des différents territoires.

Pour répondre tout d'abord au besoin de nos cadres en termes d'efficacité et de sécurité lors des phases d'encadrement, nous avons su créer un gilet moniteur fédéral de grande qualité plébiscité par les régions et les Commissions Régionales Enseignement et Formation (CREF) à destination de nos cadres fédéraux.



Ce gilet fédéral a d'ores et déjà été commandé par les régions et les CREF à hauteur de 273 exemplaires. 16 régions s'étaient ainsi engagées en 2016 lors de cette première commande qui a rencontré un franc succès ! Une autre commande est engagée en 2017.

L'année 2016 permet par ailleurs le déploiement de la nouvelle filière entraîneur.e. Un véritable « Parcours de formation des Entraîneur-e-s » a dès lors été considéré par l'identification de 3 niveaux de diplômes correspondant à la réalité des entraîneur-e-s de clubs fédéraux. Ce travail a été réalisé en étroite relation avec le secteur haut niveau de la FFCK. La professionnalisation a été envisagée par la pleine intégration du Parcours de Formation des Entraîneur-e-s dans la filière de formation fédérale avec un positionnement de la certification du niveau 1 d'entraîneur-e fédéral à l'issue du Monitorat fédéral (MFPC) mettant ainsi en évidence une stratégie d'équivalence des diplômes fédéraux avec les diplômes d'Etat. Toutefois l'accessibilité à l'ensemble des modules de formation est réalisée sans pré-requis de diplôme. Seule la certification des diplômes d'Entraîneur-e-s est soumise à des pré-requis (diplôme MFPC pour accéder à la certification de l'EF1, diplôme EF1 pour accéder à la certification de l'EF2, Diplôme EF2 pour accéder à la certification EF3). Le « Parcours de formation des Entraîneur-e-s » se conçoit comme une formation modulaire.



Afin d'avancer dans la structuration et le déploiement de cette nouvelle filière entraîneur-e, la CNEF en 2016 a :

- Validé les règlements des diplômes d'entraîneur-es fédéraux niveaux 1 et 2
- Habilité des responsables des formations « EF1 »
- Accompagné 3 sessions EF1 (Bretagne, Rhône-Alpes, Normandie).
- Ouvert 4 sessions EF2 sur des semaines communes au DE JEPS.

La CNEF a en outre pu prolonger son travail autour des Pagaies Couleurs en accompagnant les CREF et les Régions dans leurs démarches. Nous avons par exemple pu impulser l'organisation de sessions Pagaies Rouges sur les différents territoires avec une session Pagaie Couleur Rouge Rivière Sportive pour le CDCK 64, le CRCK Midi-Pyrénées, le CRCK Bretagne. Une session Pagaie Couleur Rouge Randonnée en Eau Calme a été mise en place par le CRCK Bretagne. Enfin le CRCK Pays de Loire ainsi que le CRCK Bretagne ont pu permettre la réalisation d'une session Pagaies Couleurs Rouge Randonnée Mer. Nous nous félicitons du développement de Pagaies Couleurs au sein des activités non compétitives.

Nous avons ainsi en ce sens contribué au rayonnement de la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs. La prégnance accordée au système de certification des Pagaies Couleurs ne doit toutefois pas oblitérer le point central de Pagaies Couleurs : la méthode d'enseignement. La certification ne demeure qu'une simple étape dans un long processus d'apprentissage que Pagaies Couleurs facilite afin de permettre l'avènement d'un kayakiste complet, compétent et autonome. C'est bien ce processus d'apprentissage qui demeure la pierre angulaire du dynamisme de nos clubs. Comprendre, structurer et articuler au mieux les contenus d'enseignement relatifs à la technique, la sécurité, l'environnement et la culture sportive au sein de différentes disciplines, pour différents publics reste ici une de nos missions fondamentales.



Le développement de la méthode Pagaies Couleurs fut par ailleurs partagé durant un benchmark européen à Dublin lors de la participation de la CNEF à un regroupement Euro Paddle Pass (EPP). Ces regroupements des responsables de formation européens permet l'échange de bonnes pratiques, le développement et l'harmonisation des référentiels de formation et de certification. Des cadres français ont pu cette année représenter la CNEF afin de s'engager dans cette démarche.

Durant cette année 2016, nous avons de plus continué à développer nos partenariats. Dans le prolongement de la convention interministérielle entre la FFCK, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports signée le 20 octobre 2015, une convention entre la FFCK et l'UNSS a vu le jour. Cette convention a permis entre autres la reconnaissance des Pagaies Couleurs. De plus, afin de toucher un plus grand nombre d'élèves, la FFCK a développé avec la commission mixte paritaire de l'UNSS, une nouvelle action ouverte aux pratiquant-e-s débutant-e-s. Le concept de « Planète kayak » a ainsi été élaboré.

Une autre convention a également été signée durant l'année 2016. La FFCK s'est en effet engagée dans un partenariat avec les Editions EP&S afin de contribuer au rayonnement de notre activité auprès des étudiants et des enseignants. Cette convention permettra l'édition de l'ouvrage « le canoë- kayak, de l'école aux associations » et offrira une analyse didactique de l'activité dont pourra tout aussi bien s'emparer le monde scolaire que le monde fédéral dans le prolongement de la partie pédagogie du Mémento.

Les compétences des actrices et des acteurs au service du projet fédéral

Concernant l'axe n°2, à savoir **les compétences des actrices et des acteurs au service du projet fédéral**, nous avons au cours de l'année 2016 continué à renforcer la qualification de l'encadrement bénévole et professionnel afin de répondre aux enjeux des politiques publiques.



Nous avons ainsi avancé sur la mise en place de l'offre de formation relative au plan fédéral citoyens du sport, au plan de féminisation 2011 et à la politique nationale sport-santé du Ministère de la

Jeunesse et des Sports de façon à concevoir des outils pour les clubs, les formatrices et les formateurs. Notre intention est que chaque actrice et chaque acteur, dirigeante ou dirigeant, cadre, formatrice ou formateur – intègre ses éléments quotidiennement dans sa communication et ses actions.

A cette fin nous avons créé des contenus d'informations destinés aux dirigeant-e-s et aux cadres sur l'intégration des valeurs citoyennes dans nos pratiques. En effet des fiches-outils de la FFCK, des Guides et des vidéos du Pôle Ressources National Sport, Education et Mixité du Ministère en charge des sports seront mises à disposition sur Extranet dès finalisation de leur mise en forme. Ces ressources seront progressivement intégrées dans les formations de formateurs du niveau national et seront diffusés par les CREF dans leurs formations.

Une ingénierie de formation s'est développée sur 4 modules répondant au volet formation du Plan fédéral citoyens du sport : Canoë-kayak et femmes, Canoë-kayak et situations de handicap, Canoë-kayak et jeunes enfants, Canoë-kayak et insertion, Pagaie – santé (formation pour les éducateurs agissant dans la prévention secondaire) et Pagaie bien être / Canoe-fit (formation pour les éducateurs agissant dans la prévention primaire (bien-être et santé par la pratique régulière d'une activité physique).

Par ailleurs l'année 2016 fut l'occasion de déployer les nouvelles cartes de certification AMFPC et MFPC :



La professionnalisation

Concernant l'axe 3, à savoir **la professionnalisation**, la CNEF souhaite ici favoriser la professionnalisation de nos cadres. Depuis l'enregistrement du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) permettant à nos Monitrices et Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs (MFPC) de s'investir dans un diplôme professionnel, les formations CQP ont le vent en poupe. Il faut toutefois noter que le taux d'échec est sensiblement plus important que pour le MFPC. Les candidat-e-s doivent réellement se préparer à l'ensemble des épreuves requises par cette évaluation professionnelle.

Le Certificat de Qualification Professionnelle monitrice/moniteur de canoë-kayak permet de certifier 150 moniteurs par an en capacité d'encadrer de manière saisonnière ou occasionnelle. Le module court coordonné par les CTS est le plus grand pourvoyeur de diplômés. Les formations complètes s'essaient par ailleurs, en Nord Pas-de-Calais, PACA, Bretagne et Languedoc-Roussillon, sous l'égide de la FFCK ou d'organismes habilités par celle-ci.

Le CQP monitrice/moniteur de canoë-kayak permet à son titulaire de bénéficier de 50% d'allègements dans le BP JEPS canoë-kayak et disciplines associées, constituant un tremplin vers la professionnalisation des encadrants. La FFCK a participé en 2016 aux travaux de refonte du BP JEPS qui sera simplifié d'une part, passant de 10 unités capitalisables à 4, et mieux adapté d'autre part aux besoins des employeurs. Les nouveaux textes devraient paraître en 2017.

La FFCK poursuit son partenariat avec le CREPS de Toulouse pour la conduite d'une formation de Diplôme d'Etat d'entraîneur-e de canoë-kayak (DE JEPS) avec 13 stagiaires entrés en formation en septembre 2016. Les pôles France et les entraîneur-e-s nationaux apportent pleinement leur expertise pour former cette nouvelle génération d'entraîneur-e-s.

Ce partenariat avec le CREPS de Toulouse nous a ainsi permis la réalisation de sessions EF2 sur des semaines communes au DE JEPS de façon à mutualiser les moyens, les formations et les compétences.

Dans le prolongement de cette perspective un important travail a été conduit par le service formation sur la rénovation du BPJEPS CKDA. Les enjeux sont ici conséquents de façon à assurer la co-hérence entre nos diplômes et ceux du Ministère Jeunesse et Sports de façon à pouvoir générer des passerelles pour accroître toujours davantage le niveau de compétences et l'employabilité de nos cadres.

Un travail a par ailleurs été réalisé quant à la réalisation d'un guide sur la professionnalisation des clubs en CK. Sa diffusion devrait être opérée durant l'année 2017.

La structuration de la formation

Concernant l'axe 4, **la structuration de la formation** sur l'ensemble du territoire, de nos clubs à nos comités régionaux en transitant par nos comités départementaux, l'objectif est ici d'accompagner tous les acteurs fédéraux autour des questions de formation.

A terme un des principaux objectifs est de favoriser et renforcer l'inscription de la formation au coeur des politiques de développement des clubs. De nombreux aspects ont cette année contribué à oeuvrer en ce sens. Nous retrouvons par exemple l'accompagnement personnalisé des CREF, la large diffusion et réception du Mémento de la Monitrice et du Moniteur, la finalisation du Guide Formation à l'attention des dirigeants ou encore la signature de la convention interministérielle pour le développement de la pratique du kayak.

Une des réussites de cette année 2016 fut pour la CNEF de constater de nouveau la large diffusion du Mémento de la Monitrice et du Moniteur. Cet ouvrage envisageant toutes les connaissances nécessaires à la découverte de l'ensemble des dimensions de notre pratique continue de bénéficier d'une excellente réception.



L'année 2016 a également consacré l'avènement d'un ouvrage attendu par les clubs : Le Guide Formation à l'attention des dirigeants. Ce guide réaffirme la nécessité de placer la formation au coeur de l'écosystème des clubs, afin de favoriser leur développement. Ce guide répond dès lors aux questions que peuvent se poser des dirigeants de club quant à la mise en oeuvre d'une politique de formation au sein de leur structure.

De l'importance de la formation de cadres, de la formation des licenciés, du rôle d'aide de pagaies couleurs, des éléments essentiels de réglementation liés à l'encadrement, de la mise en oeuvre du tutorat pour les formations AMFPC et MFPC, la création d'une politique de formation ambitieuse au sein des clubs prend corps. Ainsi, plus que jamais, le club est au coeur de la formation et la formation au service du club.

Cet ouvrage a été transmis auprès des CREF.

La dynamique issue de la signature de la convention interministérielle entre la FFCK, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports du 20 octobre 2015 a par ailleurs été prolongée avec l'écriture des annexes opérationnelles. Les partenaires du sport scolaire que sont l'UNSS et l'USEP ont été consultés afin d'affiner, de déployer, de nouvelles conventions. Ces conventions revêtent une importance capitale afin de permettre le développement accru de la pratique du kayak au sein du système scolaire.

Les signataires de ces conventions se sont entre autres engagés à favoriser, sur l'ensemble du territoire, la pratique du canoë-kayak dans le cadre obligatoire et réglementaire de l'EPS à l'école, au collège et au lycée, en conformité avec les programmes d'enseignement et en lien avec les projets d'école et d'établissement, tout en renforçant la place faites aux filles dans la pratique.

Bilan de l'année 2016 et de l'Olympiade pour la CNEF

La CNEF a travaillé à l'avancement et à la concrétisation de l'ensemble des objectifs qu'elle s'était fixée durant l'année 2016.

L'atteinte de l'ensemble de ces objectifs annuels a transité par la progression parallèle de multiples dossiers. Nous nous apercevons ainsi que l'année 2016 permit de substantielles avancées.

Je tiens, encore une fois, au vu de cette excellente année 2016 et au-delà de cette formidable olympiade pour la CNEF, à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à l'enrichissement de nos échanges, à l'avancée des dossiers par leur investissement souvent conséquent. Je pense bien évidemment ici aux membres de la CNEF, aux présidents de CREF, aux CTS liés à la formation, aux membres du bureau de la CNEF que sont Sylvie BARATHIEU, Samuel BONVALET, Stéphane DABLIN, Didier LAFAY et au service technique formation composé de Caroline BARBAUT, Renaud DOBY, Pierre LABARELLE et Céline RECULET.

Nous avons en effet su fédérer nos compétences, nos énergies afin de déployer un investissement considérable de façon à faire avancer et concrétiser des dossiers toujours plus nombreux. Parmi ces concrétisations nous pouvons repenser à la création du CQP en module courts et formation initiale, à la rénovation du Mémento de la monitrice et du moniteur, à la création de la nouvelle filière d'entraîneur-e fédéral, à la création d'un gilet pour les cadres fédéraux, à la signature et la mise en oeuvre de la convention interministérielle, aux multiples partenariats développés, à la concertation accrue opérée avec les autres commissions et le service haut niveau de la fédération, aux liens renforcés avec les diplômés professionnels de façon à favoriser la professionnalisation de nos cadres, au déploiement et au développement de l'ensemble des formations pagaies couleurs, AMFPC, MFPC, CQP... La liste ne serait être exhaustive tant les avancées furent innombrables.

Sans cette synergie déployée entre les différentes compétences, les avancées enregistrées par la CNEF, et cela durant les quatre années de l'olympiade, n'auraient pu advenir. Merci encore à toutes et à tous pour ce formidable engagement au quotidien sur les questions de formation de notre fédération.

Didier CHAVRIER
Président délégué de la Commission Nationale
Enseignement-Formation



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET DES ARBITRES



Emmanuel GIRARD

A l'occasion de la fin de cette année Olympique et du bilan de mon deuxième mandat à la Présidence de la Commission des Juges et des Arbitres, permettez-moi de remercier chaleureusement tous les Juges, tous les Arbitres et tous les autres Officiels qui œuvrent régulièrement sur les manifestations sportives de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

Quelque soit la discipline pratiquée, le Juge ou l'Arbitre est le garant de l'intégrité sportive et sans lui, il n'y aurait pas de compétition. La présence d'un Juge ou d'un Arbitre est indispensable à la constitution d'une hiérarchie dans une compétition en toute impartialité.

Elle permet au compétiteur de donner le meilleur de lui-même dans le respect des règles sportives. L'Etat reconnaît que le Juge ou l'Arbitre assure une mission de service public. La diversité de nos disciplines sportives nécessite des formations mais surtout beaucoup d'abnégation pour passer régulièrement du temps au bord de bassin, de rivière, ou sur des plans d'eau, malgré parfois des conditions météorologiques difficiles.

Je souhaiterais que les compétiteurs puissent prendre conscience de l'importance :

- Du contrôle de l'équipement de sécurité obligatoire,
- Du rôle de l'arbitre dans un match de Kayak Polo,
- D'un starter pour donner les mêmes conditions de départ aux compétiteurs,
- Du jugement sur les conditions de passage dans une porte de Slalom ou dans le contournement d'une bouée en Fond, en Marathon ou en Océan Racing,
- D'un chronométrage à l'arrivée d'un parcours en eau vive, eau plate ou mer,
- D'une notation de figure en Freestyle ou en Wave Ski surfing,
- De définir l'ordre d'arrivée dans une compétition en toute impartialité,
- Du calcul d'un classement numérique par discipline sportive,
- D'un classement des Clubs sportifs en fin de saison.

Sans compter les autres officiels, pour 2016, nous avons 2147 Juge et Arbitres au sein de notre Fédération avec une représentation des féminines, inférieure à 25%. C'est un point qui doit évoluer à l'avenir et je fais confiance à Edwige BAKKAUS, la nouvelle Présidente de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres, pour nous permettre de tendre au moins vers une répartition plus proche de celle de nos licenciés.

Je précise que conformément au Code du Sport, nos instances dirigeantes devront quant à elles, tendre vers les 40% de représentation féminine en 2020. La répartition se décompose en 1 220 juges et arbitres régionaux, 850 nationaux et 77 internationaux.

Lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports), en 2016 (Année Olympique oblige), Michel LETIENNE, juge international en Course en Ligne et Déborah LARSONNEUR, juge internationale de Slalom ont été récompensés, en recevant respectivement les Trophées Elite et Espoir de l'AFCAM.

Après avoir finalisé le Règlement des Juges et Arbitres (annexe 7 du règlement intérieur de la Fédération), l'année 2016 aura été utilisée pour travailler sur la relecture des règlements sportifs conformément au règlement intérieur de la Fédération. Elle nous a permis de prendre en compte les juges et arbitres UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) en validant leur expérience pour ceux qui sont licenciés à la FFCK et qui ont atteint les deux niveaux supérieurs UNSS, d'obtenir le statut de jeune officiel au sein de la Fédération.

Enfin, permettez moi aussi de remercier l'implication de nos représentants du corps arbitral aux jeux Olympiques de Rio. Merci à eux pour avoir été présents au sein des instances internationales, pour la promotion des sports de pagaie.

Merci à Vincent HOHLER et à son équipe d'avoir maintenu l'envoi de juges et arbitres, sur fonds propres, pour les compétitions internationales malgré la disparition des aides de l'Etat, sur cette ligne budgétaire.

Emmanuel GIRARD
Président de la Commission Nationale
des Juges et des Arbitres

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



René REQUENA

Le rapport d'activité de la Commission Nationale de Lutte contre le Dopage ne figure pas parmi les rapports d'activités. Il n'a pas été fourni dans les délais impartis

René REQUENA
Président de la Commission Nationale
de Lutte contre le dopage



Daniel KOEHLIN

Comme les années précédentes la commission médicale nationale est intervenue à plusieurs niveaux dans le cadre de :

- la pratique du Canoë-Kayak en compétition avec le désir de permettre (avec l'aide des directeurs et entraîneurs des équipes de France) aux athlètes d'améliorer et prolonger leur carrière sportive performante.

- la pratique dite de « loisirs » non compétitive avec la possibilité de poursuivre le plus longtemps possible la pratique du canoë et du kayak dans les meilleures conditions physiques.
- la pratique de l'activité CK pour toutes et tous, valides ou pas, en bonne santé ou porteur de maladies chroniques : c'est le handikayak, le paracanoë, le sport-santé.

En ce qui concerne la pratique compétitive, (comme précisé dans le rapport ci dessus du Dr Daniel KOEHLIN Vice-Président de la FFCK),

- Présence dévouée des médecins et kinésithérapeutes auprès des équipes de France en adressant des remerciements particuliers pour les intervenants « santé » auprès de nos équipes olympiques et paralympiques qui ont aussi leur part dans les succès obtenus aux Jeux olympiques et paralympiques de RIO

3 bureaux médicaux se sont réunis cette année (30 mars 2016, 21 Juin 2016, 27 septembre 2016) pour aborder régulièrement les thèmes suivants :

- le suivi médical des équipes de France avec l'étude d'éventuels incidents médicaux qui pourraient amener à la prise de mesures préventives,
- la surveillance médicale réglementaire des athlètes en liste,
- la résolution des problèmes médico-sportifs parvenant au siège fédéral concernant essentiellement les demandes de dérogations aux surclassements,
- l'essai de rénovation du site médical-santé fédéral,
- le comité « pagaie santé ».

ainsi que les questions d'actualité comme par exemple:

- le colloque médico sportif de PAU le 29 septembre 2017 lors des Championnats du Monde de Slalom et de Descente Sprint
- les bilans médicaux des divers championnats de France
- les problématiques du CMNCI (certificat médical de non contre-indication) à la pratique du CK en compétition et en « loisirs » qui deviendra en cours d'année le Certificat d'absence de contre indication à la pratique sportive (CACI) avec son corolaire

d'auto-questionnaire santé.

Les médecins du bureau médical ont aussi participé :

- au colloque de la commission médicale du CNOSF du 15 et 16 avril à PARIS consacré à la lutte contre le dopage, actualisant nos connaissances et qui nous ont conforté dans la légitimité de la lutte contre le dopage dans le monde sportif bien qu'il s'agisse souvent de problématiques sociétales .

Mais c'est surtout dans le domaine du « sport santé » que se situe l'évolution du domaine d'intervention médical et paramédical au sein de notre fédération.

Le « **comité sport santé** » s'est réuni à 4 reprises (le 30 mars, 14 avril, 21 juin et 13 octobre 2016), des échanges fructueux furent réalisés avec le secteur formation fédéral avec participation à un Bureau Enseignement Formation (BEF). Un travail de fond au siège de la FFCK débouchera sur des formations spécifiques pour nos encadrants qui pourront prendre en charge des personnes à risques, sédentaires ou porteuses de pathologie chronique.

Un secteur est en très forte progression : la pratique du « **Dragon-Ladies** » J'attirerai simplement l'attention de nos pratiquantes sur le fait qu'une véritable prise en charge est nécessaire par des encadrants formés qui ne devront pas oublier qu'ils sont en face de malades .

La participation aux réunions préparatoires de l'opération « **Sentez vous sport** » organisée annuellement en septembre par le CNOSF .Cette quinzaine devrait permettre à nos clubs de s'inscrire dans une animation nationale efficace : charge à eux de se mettre en rapport avec les CDOS et CROS pour obtenir l'aide nécessaire.

En conclusion, dans cette période de turbulence générale..., il est important de constater qu'une prise en charge de l'individu par lui même ne sera que croissante y compris pour sa santé.

Aussi l'intérêt d'une pratique physique et sportive préventive, du Canoë-Kayak (sport de pleine nature) en particulier, est maintenant reconnue ,conseillée et prescrite ; encore faut il que les thérapeutes l'indiquent dans les meilleures conditions que ce soit en loisir ou en compétition au sein de nos clubs garants de qualité et de sécurité .

**Daniel KOEHLIN - Médecin Fédéral National FFCK
en coordination avec le Dr Philippe GRIPPON
Président de la Commission Nationale Médicale**

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE PATRIMOINE NAUTIQUE



Georges DANTIN

Il y a environ un an, à l'occasion de mon premier compte rendu en tant que nouveau Président de notre commission pour l'Assemblée Générale fédérale, j'avais souhaité rendre hommage au travail effectué par Bernard DUROURE, en tant que président de la CPN depuis plus de treize ans. Je lui renouvelle aujourd'hui « mon coup de béret », mais précise qu'il est resté toujours aussi présent pour travailler à nos côtés en 2016.

J'avais également fait état de la mise en sommeil de la Commission par le BEX depuis avril 2014. Nous pensions toutefois apercevoir une lueur d'espoir pour une relance de notre activité en 2016, suite aux diverses réunions tenues avec le BEX pour clarifier nos missions.

Il n'en a rien été, et la saison s'est déroulée dans la même incertitude que la précédente. Nous n'avons donc pas pu traiter l'ensemble des thématiques et des dossiers habituels, étant même coupé du fonctionnement des techniciens du service du siège.

De grands dossiers sont restés en plan : Gardiens de la Rivière, décrets LEMA, suite donnée à la mission d'inspection conjointe des ministères des sports et de l'environnement, contacts lancés avec la Fédération des EPTB, la Fédération Nationale de Pêche, Surfider, ... ; le siège des représentants des activités nautiques au sein du Comité National de l'Eau a été même temporairement laissé vacant, ... Tournons la page ...

Parmi les éléments positifs à mettre en avant pour 2016, il faut mentionner l'intégration dans notre bureau des quatre élus de la Fédération qui représentent nos activités dans les comités de bassins. En fin de saison, la FFCK a pu également réintégrer le CNE, ainsi que sa commission réglementation, en accord avec la fédération nationale de pêche sur un siège «partagé».

Autre point notable, les actions patrimoine nautiques en région demeurent nombreuses, comme l'a montré notre dernière plénière, et constituent un élément fort de notre commission.

Enfin, point fondamental qui a motivé ma candidature pour un nouveau mandat de 4 ans, la ténacité de l'ensemble du bureau, resté soudé et motivé pour garder la flamme.

Vraiment merci à toutes et tous !

Toujours tourné vers l'avenir, l'ensemble du bureau s'est donc consacré à une réflexion sur les «fondamentaux du patrimoine nautique». Nous l'avons formulé dans un document que nous avons ensuite transmis aux deux candidats à la présidence fédérale. Chacun a pu se l'approprier et le décliner à sa convenance dans sa profession de foi.

Les élections passées, une nouvelle équipe a été élue ; nous nous sentons désormais pleinement en phase pour l'accompagner dans les missions dédiées à notre commission au service des clubs.

Georges DANTIN

Président de la Commission Nationale Patrimoine Nautique

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE KAYAK-POLO



Etienne GERAIN

Le rapport d'activité de la Commission Nationale de Kayak-Polo ne figure pas parmi les rapports d'activités. Il n'a pas été fourni dans les délais impartis

Etienne GERAIN

Président de la Commission Nationale de Kayak-Polo

POSTERS 2016

FEDERATION FRANCAISE DE CANOE-KAYAK

DENIS UN CHAMPION EN OR
GARGAUD - CHANUT

CHAMPION OLYMPIQUE 2016 CANOE SLALOM - MARSEILLE MAZARGUES CANOE - KAYAK

WWW.FFCK.ORG **FFCK** f t d

FEDERATION FRANCAISE DE CANOE-KAYAK

MAXIME BEAUMONT
UN CHAMPION EN ARGENT

VICE - CHAMPION OLYMPIQUE 2016 KAYAK 200M COURSE EN LIGNE - BOULOGNE CK

WWW.FFCK.ORG **FFCK** f t d

FEDERATION FRANCAISE DE CANOE-KAYAK

GAUTHIER KLAUSS
MATTHIEU PECHE

DES CHAMPIONS EN BRONZE

MÉDAILLÉS DE BRONZE OLYMPIQUE 2016 CANOE SLALOM - GOLBEY EPINAL ST NABORD

WWW.FFCK.ORG **FFCK** f t d

FEDERATION FRANCAISE DE CANOE-KAYAK

CINDY MOREAU
UNE CHAMPIONNE EN BRONZE

MÉDAILLÉE DE BRONZE PARALYMPIQUE 2016 KL3 PARACANOE - CN BOUCHEMAINE

WWW.FFCK.ORG **FFCK** f t d

La Fédération Française de Canoë-Kayak remercie ses partenaires

Partenaire Institutionnel



Partenaire Officiel



Partenaire Principal



Fournisseurs officiels



Partenaire des Collectivités depuis 1985



CHAMPIONNATS DU MONDE ICF SLALOM ET DESCENTE SPRINT DE CANOË-KAYAK

PAU 2017

du 23 SEPT
au 1 OCT

Stade d'Eaux Vives



#PAUCANOE

WWW.PAUCANOE.COM